

Ministère de l'Administration Territoriale et  
des Collectivités Locales

-----  
Direction Nationale des  
Collectivités Territoriales

-----  
Projet Collectivité Territoriale -  
Développement Local  
CT-DL

République du Mali

Un Peuple - Un but - Une Foi



# SAFIC

Systeme d'Analyse Financière et  
Institutionnelle des Collectivités Territoriales

## ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE RURALE DE SALSALBE

JUILLET 2009



Union  
Européenne

Mali

Réalisé par le Groupement GERAD/I-SEPT



Société d'Etudes  
Polytechniques  
(I- SEPT)

# SOMMAIRE

---

<b>0 - INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC .....	4
0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	9
<b>FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE</b> .....	<b>10</b>
<b>I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL</b> .....	<b>12</b>
1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE.....	12
1.1.1 Fonctionnement des organes élus .....	12
1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales.....	18
1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS .....	19
1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la Commune .....	19
1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux .....	19
1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune .....	22
1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune .....	24
1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES .....	25
1.3.1 Présence des services déconcentrés .....	25
1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil.....	26
1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil.....	26
1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL..	27
<b>II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE</b> .....	<b>28</b>
2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES .....	28
2.1.1 Ressources naturelles et physiques .....	28
2.1.2 Ressources humaines.....	30
2.1.3 Principales activités économiques .....	31
2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique .....	36
2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE.....	36
2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique .....	36
2.2.2 Dynamique entrepreneuriale.....	39
2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement .....	39
2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux .....	40
2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrant externe .....	40
2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale.....	40
2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local.....	41
2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE .....	41
<b>III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER</b> .....	<b>43</b>
3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES .....	43
3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux.....	43
3.1.2 Performances de mobilisation des ressources.....	44
3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE .....	50
3.2.1 Processus de budgétisation locale.....	50
3.2.2 Qualité de la dépenses.....	51
3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales.....	55
3.2.4 Production et circulation de l'information.....	60
3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget .....	60
3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER .....	60
<b>IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE</b> .....	<b>61</b>
4-1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL.....	61
4.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	61
4.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES .....	62
4.4. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL.....	62

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers.....	15
Tableau 2: Synthèse des sessions du conseil communal.....	16
Tableau 3 : Synthèse des activités des commissions techniques.....	17
Tableau 4 : Missions des services communaux.....	20
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de recettes per capita.....	49
Tableau 6 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Salsalbé.....	50
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita.....	52
Tableau 8 : Indicateurs de structure des dépenses de la commune rurale de Salsalbé.....	52
Tableau 9 : Tableau des équilibres financiers de la commune.....	54

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge.....	14
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique.....	15
Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon le niveau d'instruction et l'activité.....	16
Graphique 4 : Répartition par âge et sexe de la population.....	31
Graphique 5 : Production agricole de Salsalbé.....	32
Graphique 6 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel.....	45
Graphique 7 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Salsalbé.....	46
Graphique 8 : Evolution des ressources propres de la Commune de Salsalbé.....	47
Graphique 9 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses.....	48
Graphique 10 : Niveau de recouvrement des principales recettes.....	48
Graphique 11 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune.....	49
Graphique 12 : Niveau d'exécution des principales dépenses.....	51

## LISTE DES CARTES

---

Carte 1 : Localisation de la commune de Salsalbé.....	10
Carte 2 : Répartition de la population de Salsalbé.....	25
Carte 3 : Equipements scolaires et sanitaires de la commune de Salsalbé.....	30
Carte 4 : Equipements hydrauliques de la commune de Salsalbé.....	56
Carte 5 : Equipements marchands de la commune de Salsalbé.....	57
Carte 6 : Distance par rapport au chef lieu de la commune de Salsalbé.....	59

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANICT :	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ASACO :	Association de Santé Communautaire
BMS :	Banque Malienne de Solidarité
BNDA :	Banque Nationale de Développement Agricole
CED :	Centre d'Education pour le Développement
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CLOC-SAD :	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi
CSCOM :	Centre de Soins Communautaire
CT-DL :	Collectivité Territoriale - Développement Local
DRSIAP :	Direction Régionale de la Statistique Informatique Appliquée à la Planification
FENU :	Fonds d'Equipeement des Nations-Unies
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDSEC :	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales
SFD :	Systemes Financiers Décentralisés

## 0 - INTRODUCTION

### 0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de Collectivités Territoriales que sont la Région, le Cercle et la Commune (urbaine ou rurale). Cette responsabilisation a été effective à travers le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui les place dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leur développement local respectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les différentes études d'analyse-diagnostic du processus de décentralisation ont révélé la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des autorités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention du FENU, à travers le SAFIC, qui est en parfaite adhésion avec les besoins des autorités communales.

Le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) est un outil de diagnostic exhaustif de la situation institutionnelle, financière et économique de la Collectivité. Il est exécuté à travers le projet Collectivités Territoriales et Développement Local (CT-DL) qui représente une continuation du Projet d'Appui aux Communes Rurales du Mali dont le but est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté au Mali.

L'objectif principal du SAFIC est de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement dont la gestion est transférée à la Commune. Ce processus vise à fournir des éléments permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, ainsi que la gestion budgétaire, financière et économique de la Commune. La finalité de ce processus est de doter les communes d'outils leur permettant de fournir des services de qualité pour favoriser de meilleures conditions de vie à leur population respectives.

### 0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

#### 0.2.1 Approche méthodologique générale

La méthodologie utilisée répond aux besoins et attentes énoncés dans les termes de référence (TDR) où figurent les objectifs principaux et spécifiques de l'étude.

##### 0.2.1.1 Rappel du phasage de l'étude

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

⇒ **Mission préparatoire :**

- à Bamako pour l'harmonisation de la démarche avec tous les experts (Sénégal et Mali) ;
- à Mopti pour la prise de contact avec le CT-DL, les autorités administratives et locales (Assemblée régionale, Conseils de Cercle au niveau de Bandiagara et de Mopti pour le recrutement des enquêteurs locaux, Préfets des deux Cercles, ANICT, etc.).

⇒ **Préalables à la mise en œuvre des enquêtes :**

- élaboration et dépôt des dossiers d'enquête pour les Cercles de Bandiagara et de Mopti ;
- recrutement de **52 enquêteurs locaux** au niveau de Mopti et de Bandiagara (32 pour Bandiagara et 20 pour Mopti) ;
- formation des enquêteurs locaux sur la base de l'approche retenue dans les dossiers d'enquête ;
- organisation des ateliers de lancement en vue d'informer les services techniques et les acteurs locaux d'une manière générale.

⇒ **Mise en œuvre des enquêtes :** elles ont concerné les trois volets de l'étude en conformité aux prescriptions des termes de références.

• **Volet économique**, il a consisté en :

- une enquête exhaustive au niveau des marchés hebdomadaires et des gares routières à l'aide de questionnaires ;
- une enquête qualitative par focus-groups, avec l'application des outils de la MARP et du Genre ;
- une enquête à l'aide de fiches de collecte pour recueillir des données démographiques et recenser les infrastructures et équipements (au niveau des chefs de village de chaque Commune) ;
- une enquête au niveau des structures administratives, privées et communautaires à l'aide de fiches de collecte.

• **Volet financier**, il s'agit de l'exploitation des documents administratifs de chaque Commune, notamment :

- les comptes administratifs et financiers et/ou les comptes de gestion des cinq dernières années du maire ;
- les rôles numériques des cinq dernières années.

• **Volet organisationnel**, il a concerné :

- des séances de travail avec chaque équipe communale ;
- des entretiens avec les institutions étatiques et non étatiques présentes dans la Commune ;
- un diagnostic organisationnel approfondi des organisations communautaires les plus importantes.

### 0.2.1.2 Méthodologie en matière de diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic représente une partie déterminante de la démarche. Ainsi, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes socio-économique de la Commune a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Commune, mais aussi les contraintes et les mécanismes d'adaptation des acteurs locaux.

Une attention toute particulière a été accordée à l'analyse sociale et du genre et a facilité la prise en compte de toutes les catégories sociales et socio-professionnelles dans le processus.

#### ➤ **L'utilisation des fiches de collecte**

Des fiches préconçues ont permis aux enquêteurs de collecter des informations de base à l'échelle des villages. Quatre types de fiches de collecte ont été utilisés : *une fiche synoptique, une fiche des activités économiques, une fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et une fiche d'enquête du patrimoine des infrastructures.*

- **La fiche synoptique** comporte, pour chacun des villages, des rubriques relatives :
  - 1) à la localisation géographique et aux données démographiques ;
  - 2) aux équipements sanitaires, scolaires, marchands, socioéconomiques, hydrauliques, etc. ;
  - 3) à la dynamique organisationnelle et partenariale ;
  - 4) aux activités économiques principales et secondaires ;
  - 5) les potentialités de la zone ;
  - 6) les contraintes au développement et les pistes de solutions.

Les principales personnes ressource de chaque village (chefs de village, présidents d'organisations communautaires de base, représentants des services techniques publics, etc.) ont été sollicitées pour fournir ces informations.

- **La fiche des activités économiques** a permis de cerner pour chaque village les activités économiques déroulées de manière continue (boutique, magasin, officine, etc.)
- **La fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et celle du patrimoine d'infrastructures** sera principalement appliqué par l'ingénieur en génie rural. Il a facilité la connaissance approfondie du patrimoine bâtie de la Commune, ainsi que des infrastructures de désenclavement.

#### ➤ **Les enquêtes qualitatives**

Les enquêtes qualitatives ont été exécutées à partir de guides d'entretien basés sur la MARP et le GENRE. Elles ont pris la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque sous-zone. Il convient de signaler que, pour une plus grande implication de la gente féminine, l'assemblée sera scindée en deux groupes (le groupe des hommes et celui des femmes). Les outils diagnostic GENRE et ceux de la MARP ont été

utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés.

- **Les outils de diagnostic MARP** les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisables par la population rurale. Ils sont générateurs d'informations pertinentes et fiables en très peu de temps. Cette approche traduit le souci d'une démarche participative et permet de générer des discussions ouvertes avec les leaders d'opinion de la zone. Ces discussions ont été globalement orientées vers la perception des populations sur les services communautaires. Les différents outils utilisés sont :
  - la carte des ressources et la carte sociale : afin d'apprécier les besoins et les potentialités de la zone ;
  - les calendriers journaliers et saisonniers : pour cerner la charge de travail respective de chaque composante de la société ;
  - les diagrammes de venn et des flux : en vue de connaître et d'analyser les différentes structures de base, ainsi que les partenaires intervenant dans la localité ;
  - le diagramme (pyramide) de classification : variante de l'arbre à problème, a facilité l'identification et la priorisation des problèmes, ainsi que les solutions qui y sont liées.
  
- **L'analyse selon le Genre**, à partir du potentiel et des opportunités de développement local, a permis d'établir les différences et les inégalités dans l'accès aux ressources et le partage des rôles. Elle a été axée d'une part, sur **l'analyse socio-économique du genre** de manière à permettre aux groupes dits vulnérables d'identifier leurs propres contraintes, de déterminer les solutions tout en participant au processus d'exécution des actions retenues et d'autre part, sur **la méthode d'évaluation des bénéficiaires** sur les services fournis par la Commune. Les outils utilisés sont :
  - le cadre d'analyse de Havard : les principaux volets abordés sont :
    - *le profil des activités*, à travers le recensement de toutes les tâches pertinentes liées à la vie économique, sociale et à la responsabilité communautaire ;
    - *le profil accès et contrôle* des ressources.

Au niveau de chaque volet, il a été identifié les facteurs d'influence politique, sociale et économique (existence ou non de stéréotypes). Ce diagnostic a facilité l'identification des contraintes majeures à l'atteinte des niveaux supérieurs de développement et de pouvoir des groupes dits vulnérables.

- l'analyse des déterminants des problèmes identifiés : elle a facilité l'identification des causes des problèmes et d'effectuer la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaire et de base (ou structurelle). Par la suite, a été établi la chaîne des relations cause – effets en vue de développer la stratégie d'intervention et de déterminer les objectifs fixés et les résultats à atteindre, mais d'identifier également les facteurs de risques.



- *l'évaluation des bénéficiaires* : notamment à travers :
  - le niveau d'adéquation entre leurs priorités et les allocations budgétaires ;
  - l'effet/impact des services communaux sur leurs conditions de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été déroulées au niveau de certains villages choisis sur la base d'un échantillonnage qui relève d'un choix raisonné. Ainsi, l'ensemble des outils (MARF et GENRE) ont été déroulés au niveau du village de Salsalbé, chef lieu de Commune du fait du rôle important qu'il joue dans la Commune.

### **0.2.2 Déroulement de l'étude**

L'étude s'est déroulée suivant deux principales étapes :

- les activités préparatoires ;
- les enquêtes de terrain.

⇒ **Les activités préparatoires** : elles s'articulent autour de réunions d'harmonisation et d'ateliers d'échanges dans le but de promouvoir la mise en synergie :

- les réunions d'harmonisation : la mission a débuté par la prise de contact avec les autorités du projet afin de leur présenter la démarche retenue. Des entretiens ont été également organisés avec les autorités locales et administratives de la région de Mopti, ainsi que du Cercle de Mopti. Il s'agit principalement du Président de l'Assemblée Régionale de Mopti, du Préfet et du Président du Cercle de Mopti. Les services déconcentrés de l'Etat ont également été la cible des entretiens, notamment, l'ANICT, la DRSIAP-M, les services des impôts du Cercle de Mopti, ainsi que la perception de Mopti. Les entretiens ont globalement porté sur l'harmonisation de la démarche, ainsi que la collecte d'informations sur les communes cibles de l'étude ;
- l'atelier de mise à niveau des enquêteurs : l'approche du consultant s'est basée sur le recrutement d'enquêteurs locaux pour la collecte des données de base. Ces enquêteurs ont exécuté leur mission de collecte de données sous la supervision de chefs d'équipe. Au préalable, un atelier de mise à niveau a été organisé afin de promouvoir une compréhension commune de la méthodologie de collecte de donnée. Tout ce processus a été mené sous la supervision du Conseil de Cercle de Mopti qui est la personnalité morale regroupant les Communes d'intervention du SAFIC dans le Cercle de Mopti.



*Photos Formation*

- l'atelier de lancement de l'étude : il s'agit d'un cadre de présentation de l'approche et d'échanges avec les différents représentants du CLOC-SAD du Cercle de Mopti. L'organisation de cette rencontre a été coordonnée par le préfet du cercle de Mopti, qui a d'ailleurs assuré la présidence de la séance. Il a permis d'une part, d'informer les autorités communales sur la collecte de données au niveau de leur collectivité respective, et d'autre part de promouvoir l'implication des services déconcentrés de l'Etat dans l'exécution de l'étude.



*Photos atelier*

⇒ **Les enquêtes de terrain** : la collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes qualitatives et l'exploitation de données statistiques :

- les enquêtes qualitatives : elles ont été exécutées à partir d'outils de collecte basés sur la MARP, le GENRE et l'analyse institutionnelle. Elles ont pris la forme d'assemblée villageoise ou d'entretien de groupe avec les autorités communales où ont été conviées les personnes ressources locales. Les outils de diagnostic ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés. Leur utilisation conjointe a facilité l'analyse des besoins pratiques et stratégiques des communes cibles du SAFIC ;
- l'exploitation des données statistiques : il s'agit des rôles numériques permettant d'apprécier les matières imposables de la Commune, des comptes administratifs du Maire, ainsi que des comptes de gestion des percepteurs. Par ailleurs, les données statistiques des villages de chaque Commune ont été collectées dans le but de fournir la cartographie des différentes ressources de chaque Commune.

### **0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE**

D'une manière générale, les difficultés rencontrées sont liées à la période qui est choisie pour effectuer le diagnostic. En réalité, le mois de janvier n'est pas propice pour faire des études de terrains dans la zone inondée, c'est la période du retrait des crues. Ainsi, deux problèmes majeurs se posent :

- les pistes sont presque impraticables, ce qui a porté beaucoup de préjudices sur les engins utilisés pour le déplacement des enquêteurs sur le terrain ;
- les populations sont occupées par les récoltes de riz, d'où les difficultés de les mobiliser lors du déroulement des séances diagnostiques.

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Salsalbé dépend du cercle de Mopti et de l'arrondissement de Ouro Modi, qu'elle partage avec la commune du même nom et celle de Koubaye. Située à 56 km de Mopti, elle est limitée:

- au Nord par la commune de Togoro Kotia ;
- au Sud par celles de Togué Mourari et Ouro modi ;
- à l'Est par la commune de Koubaye ;
- et à l'Ouest par la commune de Ouro-Guiré.



A l'image des localités de la zone inondée du cercle, la commune de Salsalbé se caractérise par son enclavement, en période de crue beaucoup de villages sont coupés du chef lieu de la commune, du fait de l'importance des bras qui traverse la commune : Mayo sango, Mayo balel, Kagnawol, etc.

La commune regroupe (9) neuf Villages : Toboro, Bacoure, Feya, Lallowi N'Gotti, Borgho, Wellingara, Kouna, Bellenguel et Djolel. L'essentiel des villages se trouvent dans la moitié Est du territoire communal sur un rayon de moins de 05km du chef lieu de la commune (Toboro) ; excepté Diolél qui est à 11 km.

L'histoire nous renseigne que le village de Borgo situé à l'Ouest fut le site originel des fondateurs du territoire Salsalbé ; mais, le pillage de cette localité par les peulhs de Fouta Toro entraîna le déplacement de la famille régnante (Sall) vers l'Est. Cette situation explique en partie la forte concentration des foyers de peuplement dans la partie orientale de la commune, aux environs du fleuve Niger et de ses affluents.

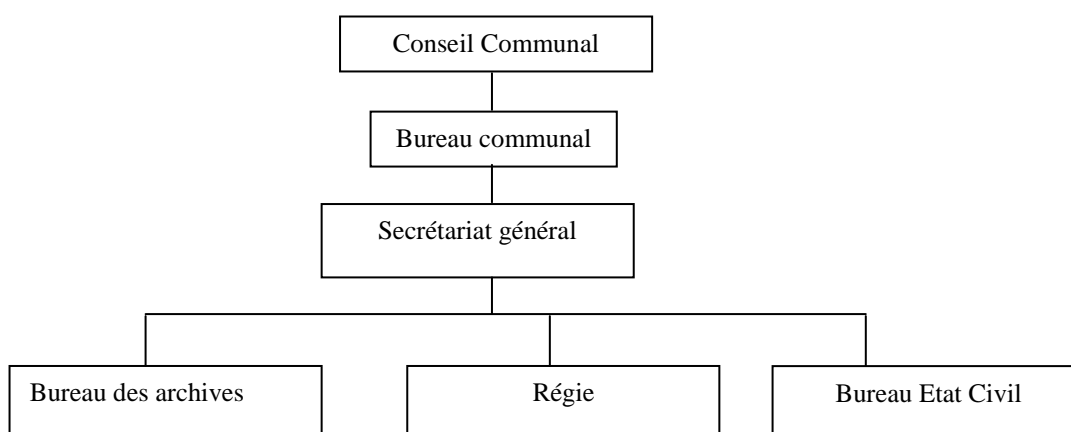
- Ainsi, à l'Est on trouve les villages de Ngouréma féya, Ngouréma toboro, Ngouréma bacoure, Lallowi Ngoti (ou Ngourema ngoti), Belenguel et Diolél ;
- A l'ouest on a les villages de Kouna (15km), Borgo (11km) et wélingara (11 km).

# I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

## 1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE

Le diagnostic institutionnel et organisationnel porte essentiellement sur l'analyse descriptive des différents organes décisionnels et commissions techniques de la mairie. Cet examen mettra l'accent sur le fonctionnement interne des organes, le respect des normes établies, la qualité des ressources humaines, ainsi que leurs conditions de travail.

### ESQUISSE D'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE SALSALBE



#### 1.1.1 Fonctionnement des organes élus

Les structures qui composent la mairie sont :

- le bureau exécutif composé du Maire et de ses trois adjoints ;
- le conseil communal regroupant l'ensemble des élus et qui constitue l'organe délibérant et s'appuyant sur les commissions techniques mises en place.



*Photos Focus*

### 1.1.1.1 L'organe exécutif : le bureau communal

#### ➤ **Présentation**

Le maire est le président de l'organe exécutif de la commune. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement.

La loi 95.034 portant code des collectivités territoriales fixe les attributions du maire. Il stipule que le maire est le représentant de la collectivité et à ce titre, il est chargé de gérer les affaires de la commune.

Il a pour mission entre autres « la préparation du projet de budget de la commune et son exécution, la gestion du personnel communal, la gestion et l'organisation des biens de la commune, l'application de la politique d'aménagement, d'assainissement et d'entretien de la voirie communale, la police administrative... ». Il est l'ordonnateur des dépenses de la commune.

Ainsi le maire constitue le personnage central au sein de la commune, il dispose par d'une grande notoriété en tant que « dioro », c'est-à-dire propriétaire de terres au plan coutumier. Il doit impulser et animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Il est assisté dans sa tâche par le bureau communal constitué de ses trois adjoints qui s'occupent des affaires économiques et financières, de l'éducation/santé/sport et de l'état civil.

#### ➤ **Fonctionnement**

Le bureau communal se réunit de temps en temps sur des questions liées au développement, du partenariat, de l'éducation et de la mobilisation des recettes. Ces réunions n'ont pas fait l'objet de compte rendu écrit ou de procès verbal retraçant les points abordés et les décisions arrêtées. Les réunions du conseil communal sont l'occasion pour le maire de rendre compte de ses activités.

#### ***Recommandations***

*Compte tenu de l'importance de leur participation dans la vie communale, le bureau exécutif doit être formé sur ses rôles et responsabilités pour assurer ses missions. En plus, il faudra améliorer son fonctionnement par :*

- *l'élaboration d'un plan de travail et d'un programme de réunions mensuelles qui définit clairement les objectifs à atteindre et la période de mise en œuvre ;*
- *l'établissement de comptes rendus ou procès verbaux afin de laisser des traces de leurs activités ainsi que les résultats atteints.*

### 1.1.1.2 L'organe délibérant : le conseil communal

#### ➤ **Présentation**

Le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les

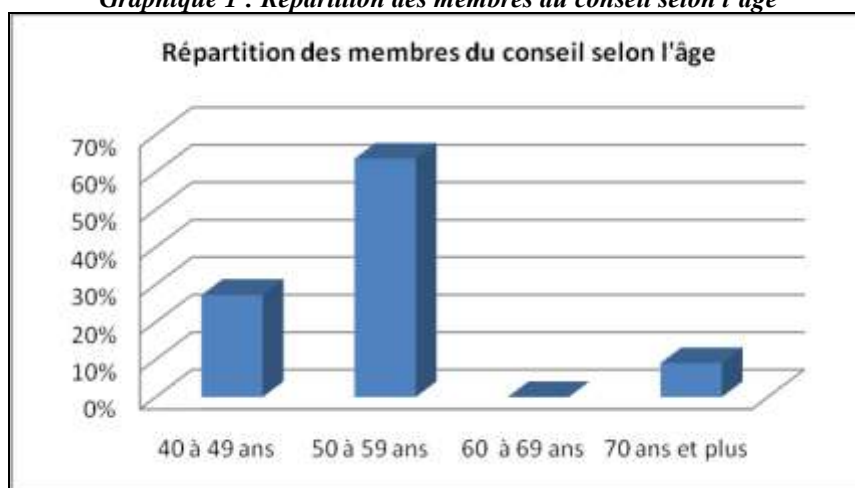
questions intéressant la commune notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement.

Le conseil communal est composé de 11 membres élus en 2004 pour un mandat de cinq ans. L'analyse du graphique 1 montre que ces derniers sont en majorité âgés de 50 à 59 ans (60% des élus soit 7 personnes). L'âge des autres conseillers se situe entre 40 et 49 ans (3) et un seul élu est âgé de 72 ans (il s'agit du maire).

Cette situation présage d'un niveau de maturité qui pourrait faciliter la médiation du conseil en ce qui concerne la communication sociale et la gestion des relations avec les populations. De manière générale, ce profil prédispose à un bon dynamisme des élus qui ne sont pas très âgés et qui pourraient se mobiliser pour animer le territoire communal.

L'absence des jeunes au niveau du conseil communal ne favorise pas l'implication de cette catégorie d'âge dans la gestion des affaires courantes, et par conséquent à leur participation aux actions initiées par la commune.

*Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge*

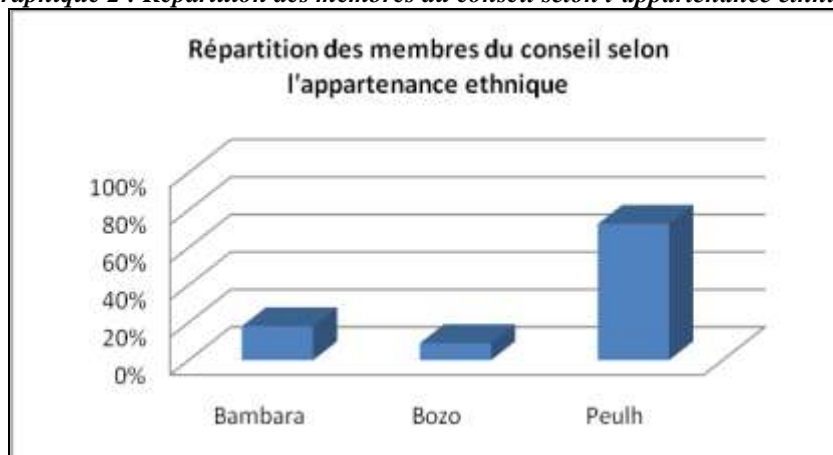


*Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009*

L'ensemble des conseillers sont des hommes, ce qui pose la problématique du genre et de la décentralisation. La présence des femmes au sein du conseil communal et leur meilleure implication dans la gestion des affaires communales permettrait à ces dernières de contribuer au développement de la commune d'une part, mais surtout à la prise en compte activités des femmes.

Au niveau du conseil communal, les ethnies les plus représentées sont les peulhs (73% soit 8 conseillers), suivis des bambaras (18% soit 2 élus) et enfin des bozo qui comptent un conseiller.

**Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique**



*Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Cette situation facilite énormément les échanges au sein du conseil communal dans la mesure où la discrimination ethnique ne prévaut guère. La répartition spatiale montre que 6 villages sur 9 sont représentés au niveau du conseil communal (cf. tableau 1).

**Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers**

Villages	Nombre de conseillers
Gouréma Toboro	4
Gouréma Feye	2
Boromo Feye	2
Torbo	1
Djolell	1
Bama	1
Total	11

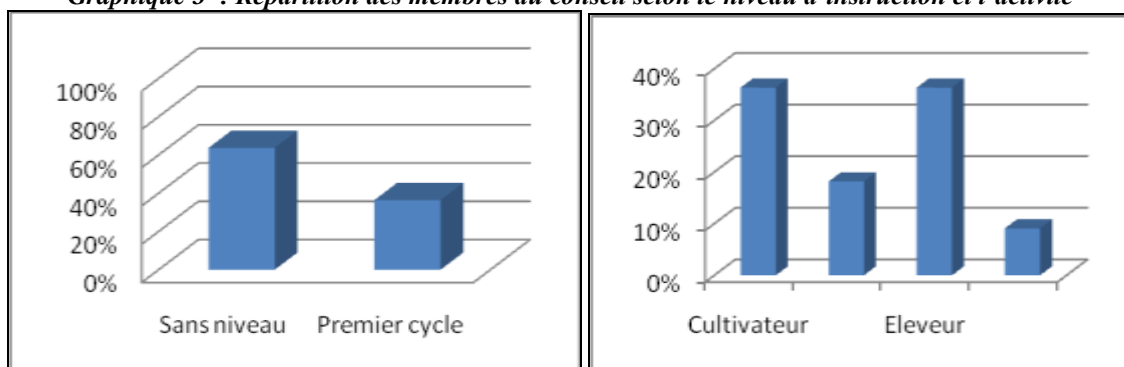
*Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Ce tableau révèle une assez bonne répartition des conseillers, ce qui peut faciliter la communication entre élus et populations d'une part, et faciliter l'appropriation de la politique de la commune en termes de mobilisation et de participation des populations d'autre part.

Le niveau d'instruction des élus est relativement faible avec seulement 4 élus ayant fait le premier cycle de l'enseignement fondamental alors que les autres n'ont aucun niveau d'étude. Ils sont essentiellement agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ou marabouts. Le faible niveau des élus constitue un handicap pour le bon fonctionnement de la commune. Pour tenter d'y remédier, il convient de concevoir des programmes de renforcement de capacités adaptés au profil du conseil.



**Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon le niveau d'instruction et l'activité**



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

### ➤ Fonctionnement

#### • Tenue régulière des réunions

Le conseil communal de Salsalbé tient les 4 sessions ordinaires prévues dans l'année et organisent au besoin des sessions extraordinaires. Les délibérations portent sur les aspects budgétaires, le recouvrement des recettes et les questions de développement liées à l'éducation, la santé, l'environnement entre autres (cf. tableau 4).

**Tableau 2: Synthèse des sessions du conseil communal**

Année	Ord. session	période	ordre du jour	Nb. Présents
2008	1	janvier	Adoption du plan d'aménagement simplifié du massif forestier de Koubaye	11
	2	juin	Présentation et adotion du compte administratif 2007	7
	3	juin	Présentation et adoption du budget additionnel 2008	7
	4	octobre	Présentation et adoption du budget primitif 2009	7
2007	1	mars	Présentation et adoption du compte administratif 2006	8
	2	octobre	Adoption budget additionnel 2007	8
	3	octobre	Adoption du role numérique	9
	4	octobre	Présentation et adoption du budget primitif 2008	11
2006	1	fevrier	Interdiction des feux de brousse - consultation des chefs de village	9
	2	fevrier	création de commission feux de brousse, recouvrement impôts 2006, recrutement matrône et gardien, divers	7
	3	mars	scolarisation des enfants	7
	4	mai	Acquisition médicaments CSCOM et une moto	6
	5	octobre	Présentation et adoption budget 2007	11
2005	1	septembre	Préparation de la fête de l'indépendance	7
	2	septembre	Attitude de Ngourama Bacouré	nd
	3	octobre	Adoption du compte administratif 2004	10
	4	octobre	Préparation du role numérique	11
	5	octobre	Présentation et adoption du budget primitif 2006	11
2004	1	aout	Adoption du règlement intérieur de la commune, création des commissions de travail, dispositions à prendre pour le 22 avril	8
	2	octobre	Adoption du budget primitif 2005	11

Source : Registre de délibération existant, Enquête SAFIC, janvier 2009

Ces résultats sont tirés de l'exploitation du registre de délibérations et tenu par le secrétaire général.

Le tableau révèle également que les sessions ne sont pas systématiquement trimestrielles. Elles sont convoquées en fonction des exigences du moment.

Par rapport aux informations disponibles, il s'avère que les convocations sont transmises avec un délai de sept jours francs et les sessions durent généralement une journée à l'exception de celles portant sur le budget primitif qui dure 5 à 10 jours.

Les procès verbaux sont transmis à la tutelle dans les huit jours qui suivent la tenue de la session avec un bordereau de transmission déchargé par l'autorité.

Les comptes rendus sont affichés au siège de la mairie mais n'y figurent pas en permanence.

- **Niveau de participation des élus**

La participation des élus aux sessions doit s'apprécier à deux niveaux :

- pour ce qui est de la présence effective des élus, elle est satisfaisante (8 conseillers en moyenne par réunion sur 11 au total) ce qui dénote, dans une certaine mesure, l'intérêt qu'ils portent à l'institution communale. Cette présence peut être aussi appréciée par les dispositions du code des collectivités territoriales qui stipulent que le mandat du membre du conseil prend fin, entre autres, en cas d'absence non motivée à plus de deux sessions dans l'année ; il n'y a aucune disposition de suivi des absences des élus.
- après exploitation des procès verbaux, il s'avère que les débats au sein du conseil sont tantôt contradictoires ; ce qui laisse croire que la démocratie interne reste en vigueur.

⇒ **Les commissions techniques**

Les commissions sont des structures techniques dont la mission est d'apporter un éclairage précis sur des questions intéressant la commune. Pour cela elles doivent procéder à une analyse approfondie des problèmes thématiques et proposer des solutions au maire.

Elles sont au nombre de trois comme le montre le tableau n° 3 :

*Tableau 3 : Synthèse des activités des commissions techniques*

N°	COMMISSIONS	COMPOSITION	TENUE DE REUNION	OBJET DE LA REUNION
1	ETAT CIVIL	3 élus	Réunion en cas de besoin	Recensement ou sensibilisation sur les déclarations d'état civil
2	FINANCES	3 élus	Réunion en cas de besoin	Sensibilisation sur le recouvrement des impôts
3	SANTE/EDUCATION/SPORT	5 élus	Réunion en cas de besoin	Scolarisation des enfants, dotation médicaments ou autres

Les commissions de travail n'ont pas de programme d'action précis, elles se réunissent en fonction des situations et ne tiennent pas de compte rendus ou de procès verbal.

Les membres de ces commissions sont essentiellement des élus ; ce qui limite toute possibilité des bénéficier des compétences des personnes ressources locales.

Les principales causes de la léthargie de ces commissions sont liées à :

- un manque de formation sur les rôles et missions des membres de ces commissions ;
- la non participation de personnes ressources au niveau des commissions ;

- un manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ; les frais de déplacement et de réunion se posent également au niveau de ces commissions ;
- une inexistence de plan d'action précisant les objectifs et les tâches de la commission.

#### ***Recommandations***

- *Organiser des sessions de renforcement de capacités sur les rôles et missions des membres de ces commissions*
- *Rechercher et mettre à la disposition des commissions techniques des moyens suffisants et adéquats pour mener à bien leurs activités ;*
- *Encourager la mise en place d'un système de compte rendu documenté permettant un meilleur suivi des activités ;*
- *Impliquer les personnes ressources susceptibles d'éclairer les propositions au niveau des commissions.*

### **1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales**

#### **1.1.2.1 Accès des citoyens à l'information**

Dans le cadre d'une démocratie, les populations élisent leurs représentants qui assurent la gestion de la commune et gardent un droit de regard sur la gestion des affaires locales. C'est la participation citoyenne. Les représentants des populations ont l'obligation de rendre compte à leurs mandants, c'est le principe de l'imputabilité.

Les rencontres avec les populations locales ne sont régulièrement tenues à l'exception du débat public sur le budget au cours duquel les chefs de villages sont convoqués. Il n'y a pas de concertation et la mairie n'a procédé à aucune délégation de gestion aux organisations de base.

La mairie procède de temps en temps à l'affichage des comptes rendus de session mais les populations ne s'intéressent pas pour autant à la consultation des affiches.

#### **1.1.2.2 Implication des citoyens dans la prise de décision**

La participation des citoyens dans la gestion des affaires communales est un important facteur de mesure de l'état de la démocratie et de la gouvernance locale. Les entretiens réalisés, à cet effet ont permis d'apprécier le niveau de participation des citoyens dans certaines structures de gestion.

Les CGS qui sont des cadres de concertation dans le domaine scolaire, réunissent les représentants de tous les acteurs concernés par l'éducation (directeurs d'écoles, parents d'élèves, enseignants). Il ressort de l'entretien avec un des responsables du secteur éducatif de la zone qu'au niveau de Ouro modi, il n'existe pas encore un bureau officiellement reconnu regroupant l'ensemble des acteurs de l'éducation. Les responsabilités ne sont pas clairement

définies et certains responsables sont marginalisés dans les prises de décision. En réalité, on a constaté lors de l'entretien qu'il existe un chevauchement de compétences, liées à l'existence d'un seul CGS regroupant les premiers et seconds cycles.

En matière de santé, l'ASACO regroupe les professionnels du secteur. Le rôle de cette structure est la prévention et les interventions curatives. Ainsi, elle développe diverses activités : vaccination, et des séances de sensibilisation au niveau communautaire. A Ouro modi, suite à l'entretien que nous avons eu avec le chef de poste on retient que la matrone recrutée par la commune et l'infirmier sont les seuls membres de la commune. Ils sont assistés par des relais communautaires qui interviennent dans les autres communes de l'arrondissement. Mais, la commune de Salsalbé dispose de relais communautaires qui facilitent les soins primaires des habitants.

La participation des citoyens dans la gestion des affaires communales, est encore très modeste ; contrairement aux professionnels des services déconcentrés de l'Etat et des élus locaux.

## **1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS**

### **1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la Commune**

La loi N° 95-034 modifiée par la loi N° 98-066 du 30 décembre 1998 portant code des collectivités territoriales du Mali, stipule en son article 14 que « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel ».

La commune de Salsalbé, à l'instar des autres Collectivités Territoriales, a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, la commune met en place sa propre stratégie pour mobiliser les moyens techniques, logistiques et financiers pour offrir un certain nombre de services à sa population. Il s'agit entre autres de :

- la réalisation d'infrastructures de base notamment dans les domaines scolaire, sanitaire, hydraulique et assainissement ;
- l'installation et la gestion d'équipements marchands ;
- l'établissement des pièces d'état civil.

### **1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux**

Le maire est appuyé dans sa mission de gestion de la commune par des services techniques composés d'un secrétariat général, d'une régie des recettes et des dépenses et d'un bureau d'état civil. Le tableau 3 ci-dessous indique les missions et prérogatives de chaque structure.

**Tableau 4 : Missions des services communaux**

Acteurs	Missions/Objectifs/ Rôles et Responsabilités
<p><b>Secrétaire Général</b></p>	<p>Il assiste le maire dans la gestion administrative des services de la collectivité et de leur personnel. En sa qualité d'agent administratif de la collectivité, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De préparer les réunions du conseil communal ;</li> <li>• De classer et de conserver les archives et la documentation de la commune ;</li> <li>• De la tenue régulière des registres</li> <li>• De la gestion du personnel communal ;</li> <li>• De la préparation des budgets et des comptes administratifs ;</li> <li>• D'assurer la rédaction des actes réglementaires et individuels.</li> </ul> <p>Il participe aux réunions du conseil communal avec voix consultative et en dresse les procès verbaux. Cumulativement à ses fonctions, il a assuré la régie des recettes jusqu'en janvier 2009.</p>
<p><b>Régisseur des recettes</b></p>	<p>Sous la supervision du receveur local, le régisseur des recettes est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etablissement des rôles</li> <li>• Le recouvrement des impôts et taxes,</li> <li>• La gestion des redevances provenant des services du domaine et des ventes diverses ;</li> <li>• La gestion des redevances provenant des prestations de services de la mairie</li> <li>• La gestion des transferts</li> <li>• Le suivi d'exécution du budget</li> </ul> <p>Le régisseur recettes est nommé par le maire après avis du Représentant de l'Etat. Il est appuyé par les élus dans son recouvrement.</p> <p>Le régisseur dispose d'un cahier de recouvrement pour les villages, d'un bordereau d'ordre de recettes, de quittance. Après chaque versement, il est délivré un reçu par le trésor public avec la mention du nom de la partie versante, désignation des produits et montant versé. Il est à jour sur les versements au trésor et ses documents sont bien tenus.</p>
<p><b>Régisseur des dépenses</b></p>	<p>Le régisseur des dépenses est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des charges du personnel (salaires et indemnités) et des autres charges de gestion courante ;</li> <li>• La gestion des contrats de prestation de services ;</li> <li>• L'exécution des achats de biens et services ;</li> <li>• L'acquisition de terrains et de matériels;</li> </ul> <p>Le régisseur des dépenses n'a pas participé au diagnostic. Il est basé à Mopti. Les documents comptables (original ou copie) ne sont pas au siège de la commune.</p>
<p><b>Bureau d'Etat civil</b></p>	<p>La commune dispose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un centre principal d'état civil à Gouréma (chef lieu de la commune)</li> <li>• au niveau des autres villages, les chefs de village reçoivent les déclarations et les transmettent tous les 15 jours au niveau du centre principal. Il y'a eu récemment la création de trois centres de déclaration secondaires.</li> </ul> <p>Les différents types de registres sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le registre de naissance ordinaire</li> <li>- Le registre de mariage ordinaire</li> <li>- Le registre de décès ordinaire</li> </ul> <p>Les déclarations sont gratuites et les copies des actes sont payées à 200F</p>

⇒ **Qualité des ressources humaines**

La mairie dispose de deux agents que sont :

- le Secrétaire général de catégorie A ;
- le régisseur des recettes de catégorie B ;
- le régisseur des dépenses de catégorie B ;

- une secrétaire dactylo de catégorie C ;
- 2 enseignants du CED ;
- une matrone ;
- un gardien.

Ce personnel est recruté par le maire avec la participation du bureau exécutif, suite à une procédure de sélection après délibération du conseil communal.

Ce personnel a besoin de renforcement de capacités dans les domaines de l'élaboration du budget, les compétences transférées, la communication, la maîtrise d'ouvrage et la communication.

### ⇒ **Ressources matérielles et logistiques**

La commune dispose de locaux propres de :

- 3 pièces dont une salle de délibération ;
- 3 armoires ;
- 3 bureaux ;
- 6 chaises ;
- 1 machine de dactylographie.

Ce matériel permet déjà à la commune de fonctionner et pourrait être renforcé avec du matériel informatique, une nouvelle moto pour faciliter les déplacements du régisseur de recettes.

### ⇒ **Fonctionnement des services communaux**

Le diagnostic de ces services a révélé des insuffisances que sont :

#### ➤ *Au niveau secrétariat général :*

- les procès verbaux et comptes rendus ne sont pas exhaustifs et ne permettent pas d'avoir la quintessence des débats au cours des réunions du conseil ;
- le registre de procès verbal et de délibération ne sont pas régulièrement tenus ;
- les élus n'émargent pas systématiquement sur les registres de délibération ;
- le cahier de convocation ne prévoit pas la colonne « date d'émargement » pour permettre d'apprécier le respect du délai de convocation conformément.

#### ➤ *Au niveau de la régie des recettes :*

- la base imposable à partir de laquelle le rôle est établi n'est pas exhaustive. Le dernier recensement administratif date de 1996 ;
- le régisseur ne dispose pas d'un journal de comptabilité des recettes.

#### ➤ *Au niveau de la régie des dépenses :*

- aucun justificatif de dépense n'est disponible (facture, bon de commande, bordereau de livraison ou copie des mandats de paiement) ;
- il n'y a pas de registre de comptabilité ;

- la comptabilité matière n'est pas tenu ;
- il n'y a pas de fiche d'inventaire du patrimoine de la commune.

➤ **Au niveau de l'état civil :**

- les déclarations relevant de différentes années sont quelquefois enregistrées dans le même registre ;
- les faits d'états civil ne sont pas systématiquement déclarés ;
- les relevés périodiques des situations des faits d'état civil ne sont pas établis.

**Recommandations**

- *Renforcer les capacités du personnel technique de la mairie (mobilisation des ressources/ finances locales) pour une meilleure prise en charge des affaires locales;*
- *Tenir à jour les registres de délibération et de procès verbal ;*
- *Etablir les situations des faits d'état civil ;*
- *Poursuivre la sensibilisation les populations sur l'importance des déclarations d'état civil aussi bien les naissances que les décès.*
- *Assurer l'autonomie financière en mettant en place un régisseur des dépenses, à défaut archiver une copie des pièces justificatives au siège de la mairie ;*
- *Etablir la comptabilité avec la mise en place et la tenue d'un registre de comptabilité ;*
- *Etablir la fiche d'inventaire du patrimoine communal*
- *Ré étudier la base fiscale de la mairie ;*
- *Améliorer la qualité des comptes rendus et des procès verbaux des réunions du conseil communal*

**1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune**

**1.2.3.1 Niveau d'exercice des compétences dans les différents domaines**

Avec l'entame du processus de décentralisation, les communes ont vu accroître leurs responsabilités. C'est ainsi qu'avec les nouvelles dispositions du code de l'administration territoriale, les autorités sont décentralisées et proches des citoyens. Toutefois pour mener à bien leurs missions qui sont le développement économique et social de leur localité, la commune doit veiller au bon fonctionnement de toutes ses structures. D'où la nécessité d'une gestion efficiente de la commune et un processus décisionnel adapté qui prend en compte tous les acteurs du développement local.

Pour se faire, il faudrait dégager les missions à réaliser par les différentes structures communales ainsi que les voies et moyens pour y parvenir. En outre il faudrait élaborer des objectifs en tenant compte des possibilités et des moyens disponibles. Et à cet effet le budget joue un rôle important. Les différents services et commissions doivent être davantage impliqués dans l'élaboration du budget. Des objectifs clairs doivent être assignés à chaque service et les moyens nécessaires doivent être mis à leur disposition.

La gestion de la commune sera appréciée à partir du processus de planification, des procédures de passation des marchés et du niveau de gestion des archives.

⇒ **Processus de planification**

La commune a élaboré un plan de développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) en 2005, qui est un outil de planification à moyen terme d'une durée de 5 ans. Le PDSEC élaboré avec l'appui du CCC et prenant fin en 2009 est réalisé à moitié avec l'appui de l'ANICT et les partenaires de la coopération décentralisée. Il a été élaboré de manière participative à travers des diagnostics villageois, et a été adopté par le conseil communal. Les élus n'ont aucune maîtrise du processus d'élaboration du PDSEC.

⇒ **Respect des procédures de passation des marchés**

La commune ne dispose pas d'une commission de dépouillement conformément aux codes des collectivités territoriales. Les marchés sont passés de gré à gré. Les procédures de passation des marchés publics des collectivités ne sont pas respectées et cela pose le problème de la légalité des marchés passés.

⇒ **Archivage des documents**

La collecte des documents au cours des entretiens avec les services communaux ont révélé certes des efforts en matière de conservation des documents, mais aussi des faiblesses liées à la disponibilité de ces derniers. A titre d'exemple, les comptes de gestion des années 2004 et 2006, tout comme les comptes administratifs de 2004 à 2006 n'étaient pas disponibles au siège de la commune au moment du diagnostic.

Le renforcement des capacités du personnel en gestion administrative et archivage permettraient de corriger ces imperfections.

**Recommandations**

- *Organiser l'archivage des documents administratifs et comptables pour éviter la perte des informations ;*
- *Mettre en place une comptabilité matière pour un bon suivi des ressources matérielles de la commune ;*
- *Encourager les populations à s'impliquer dans la gestion de la commune ;*
- *Mettre en place une commission de dépouillement des marchés ;*
- *Former les membres de la commission de dépouillement sur la maîtrise d'ouvrage ;*
- *Renforcer les capacités des ressources humaines ;*
- *Améliorer le niveau d'équipement de la commune ;*

1.2.3.2 Activités réellement menées par la commune dans le cadre du budget

Les autorités communales de Salsalbé ont du mal, encore, à exercer pleinement les compétences qui leur sont transférées par l'Etat dans le cadre de la décentralisation. Les investissements réalisés en matière de services publics sont pour l'essentiel mis en place bien



avant l'adoption de la politique de décentralisation. En plus, ils sont encore très insuffisants par rapport à la demande sans cesse croissante des populations en services sociaux.

La commune a offert certains services aux citoyens parmi lesquels il faut retenir :

- l'administration générale notamment pour ce qui des pièces d'état civil ;
- l'éducation avec la construction des salles de classe, des latrines, des fournitures et matériels scolaires ;
- la santé par l'appui du comité de santé et le CSCOM en médicaments ;
- l'hydraulique avec la réalisation d'équipements (forage et puits).

On constate que seul le village de Toboro, qui abrite l'essentiel des équipements, connaît un niveau de desserte relativement important. Alors que les autres villages situés à l'ouest de la commune, notamment Kouna et Wélingara, se caractérisent par leurs sous équipements (éducatif, sanitaire), malgré leurs importantes tailles démographiques. Le village de Diolél excentré au Nord-est présente aussi les mêmes caractéristiques.

#### **1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune**

##### 1.2.4.1 Perception des services publics communaux par les acteurs locaux

Le niveau de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune est apprécié à travers plusieurs paramètres comme, le nombre et le niveau de fonctionnalité, mais aussi par l'accessibilité. Le niveau de desserte des équipements et infrastructures est très insuffisant dans la commune, en plus, ceux qui existent sont pour la plupart modeste et faiblement entretenus. Les besoins sont donc de plus en plus pressants surtout avec le dynamisme démographique qui se manifeste par l'accroissement et la jeunesse de la population.

##### 1.2.4.2 Accès aux services publics

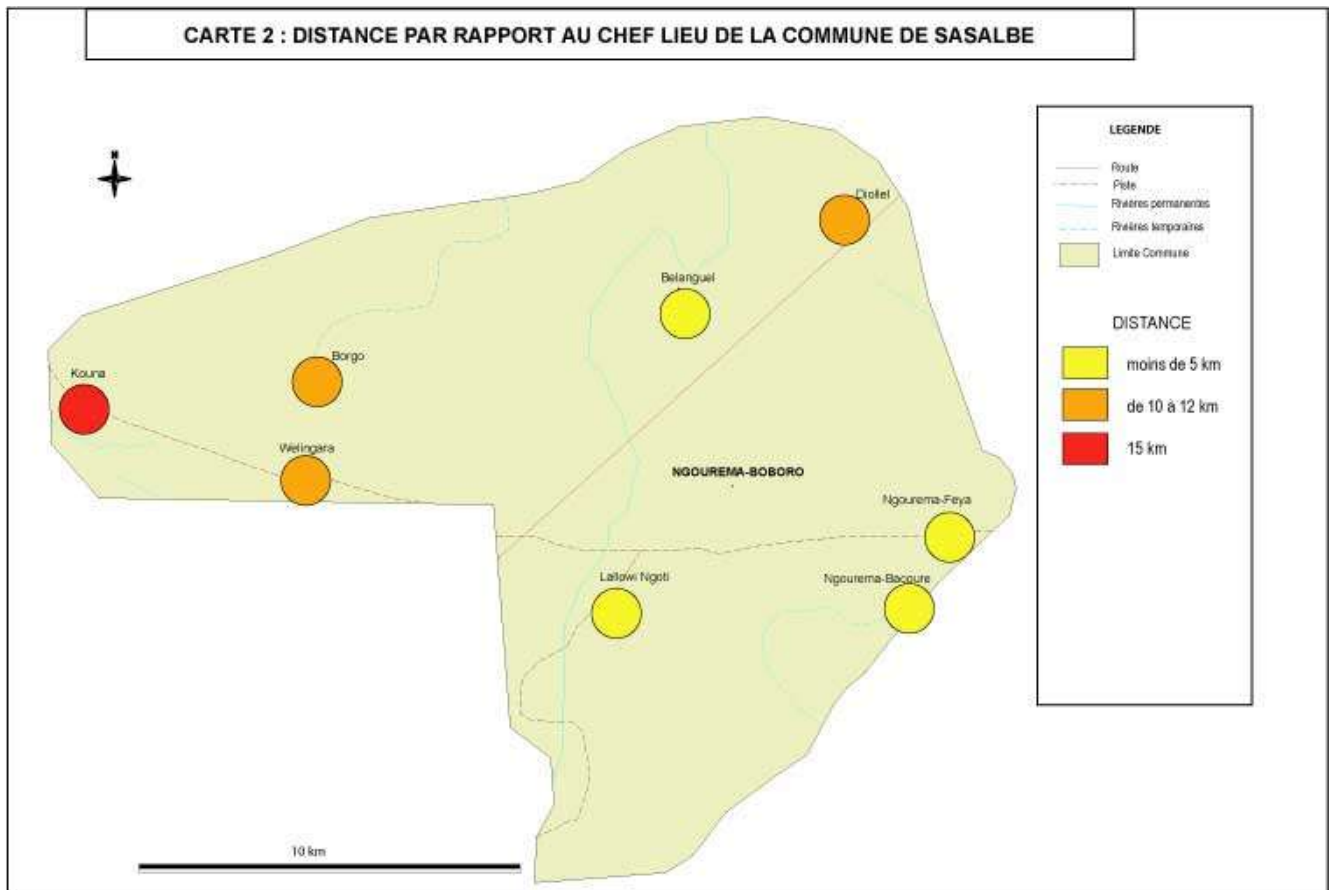
L'insuffisance du niveau de satisfaction en termes d'accès aux services socio-économiques se note, à certains niveaux :

- un seul CSCOM pour desservir toute la commune, ce qui pose d'énormes difficultés en matière d'évacuation, notamment dans les villages situés à l'Ouest ;
- deux écoles de premier qui sont loin de répondre à la demande des populations de la commune ;
- la faible couverture en équipements hydraulique qui se traduit par le tarissement de points d'eau en période sèche.

##### 1.2.4.3 Principales attentes des citoyens non prises en compte

L'analyse du niveau de perception des services publics communaux a permis de voir que certaines attentes des populations sont non prises en compte. Le déterminant des problèmes illustre bien cet aspect par les nombreux problèmes qui ont été identifiés par les populations et il s'agit :

- du déficit en équipements sanitaires et scolaires ;
- de l'enclavement lié à l'absence de pistes rurales praticables ;
- du manque d'équipements et d'intrants agricoles ;
- insuffisance dans la maîtrise d'eau ;
- de la faiblesse du secteur financier qui ne favorise pas les initiatives en matière de création d'entreprise.



### 1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES

#### 1.3.1 Présence des services déconcentrés

Les services déconcentrés sont représentés par la sous-préfecture, les services de l'élevage, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de protection de la nature.

- **Le Sous-préfet** est le représentant de l'Etat, le répondant de tous les Ministères. Dans sa mission primordiale d'impulsion du développement, il est appuyé par les Chefs de villages pour lui servir de relais au niveau local. Il forme, avec les agents des services techniques de l'Etat et les partenaires au développement intervenant dans la zone un cadre informel de concertation qui statue sur les programmes d'actions exécutées au niveau de la commune. Cependant, avec la mise en œuvre du processus de décentralisation, la plupart des rôles qui lui étaient jadis attribués, sont dorénavant

joués par la commune. Toutefois, il est important de préciser que le Sous préfet de la commune est logé à Ouro modi qui est le chef lieu de l'arrondissement du même nom.

- **Les services techniques de l'Etat** appuient les populations dans tous les secteurs du développement. Leur domaine d'action varie de la santé, à l'éducation en passant par l'agriculture, l'élevage, la protection de la nature, etc.

### **1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil**

Ces services étatiques qui dépendent de Mopti sont présents dans la commune pour aider les autorités communales à bien remplir leur mission qui est d'encadrer les populations. Ils travaillent aussi avec les opérateurs économiques locaux dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Pour bien remplir leur mission, ces différents services disposent d'un certain nombre de moyens :

#### **⇒ Moyens humains**

Les moyens humains mis à la disposition de ces différents services sont souvent faibles et sont généralement constitués d'un seul agent qui supervise tout le territoire communal. Ainsi, hors mis le service de santé qui bénéficie de plus de personnels, les autres services sont faiblement dotés de moyens humains limitant fortement l'efficacité de leur travail.

#### **⇒ Moyens matériels**

Les moyens matériels font souvent défaut aux différents services qui manquent généralement de tout. Les locaux sont mal équipés, souvent sans électricité et eau courante et les moyens de déplacement se limitent à des motos qui permettent aux différents agents de se rendre dans les villages. Les moyens matériels à déployer sur le terrain sont également très faibles et font que les actions sur le terrain n'atteignent pas souvent leur but.

#### **⇒ Moyens techniques**

Les moyens techniques tout comme les autres moyens sont insuffisants et ne permettent pas le plus souvent d'atteindre les résultats escomptés dans les différents programmes mis en œuvre par ces services. Les agents manquent souvent de formation dans les nouvelles techniques de production agricole et animale. En matière de santé, le plateau technique est très faible car le CSCOM manque d'équipements de pointe permettant de diagnostiquer certaines maladies.

### **1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil**

La commune de Salsabé fait souvent appel aux services techniques déconcentrés notamment, l'élevage, la conservation de la nature, l'agriculture et la sécurité. En effet, s'appuyant sur les dispositions du code des collectivités territoriales, le maire saisit le sous préfet pour une mise à disposition des agents des services techniques. Qu'elle soit formelle ou informelle, le sous préfet prend les dispositions pour répondre à la sollicitation de la commune. Cela dénote les très bons rapports de collaboration qui existent entre la commune et l'administration, sur ce plan.

En principe, la mise à disposition devrait faire l'objet d'une demande annuelle, bien planifiée et validée d'un commun accord avec la tutelle, les services techniques et les collectivités territoriales qui ont manifesté la demande. Ce protocole définit aussi les modalités de mise en œuvre de cette mobilisation des services techniques.

Cette forme de collaboration montre bien que la sous préfecture et ses services techniques peuvent bien assurer la mission de contrôle et d'appui conseil dans le cadre de la décentralisation.

Dans le cadre de la décentralisation, les autorités locales sont responsables de leurs actes tandis que l'Etat procède au contrôle de légalité à priori ou à posteriori et assure ainsi la tutelle à travers ses services administratifs. Pour ce qui concerne les communes, le Préfet, situé au niveau du cercle de circonscription a en charge cette prérogative.

Sur certaines matières notamment les budgets et comptes, les conventions, dons et legs et subventions assortis de conditions, les modalités d'application du statut du personnel, la fixation des taux, des impôts et taxes, la réglementation en matière de police administrative, les emprunts etc. les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation de la tutelle. Sur ces aspects, la commune est en conformité avec ces dispositions réglementaires. Les délibérations du conseil communal sont transmises à la tutelle dans les huit jours pour approbation pour éviter le blocage de ses institutions.

Dans le cas du budget, la commune a reçu pour la première fois un récépissé de dépôt de son budget délivré par la tutelle. Il s'agit du Récépissé n°3 du 30 octobre 2008 délivré par le Cercle de Mopti et enregistré au courrier « arrivée » le 9 janvier 2009.

La tutelle exerce son contrôle de légalité sur la commune mais se doit aussi de jouer son rôle d'appui conseil qui passera par des visites périodiques plus rapprochées et sanctionnées par des observations plus détaillées.

#### **1-4 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL**

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel se traduisent en termes de :

- non respect de la périodicité de la tenue des sessions ordinaires (réunions se tenant à des intervalles réduites) ;
- contenu des procès verbaux non conforme à la légalité ;
- élaboration de manière irrégulière des réunions du conseil ;
- commissions techniques non opérationnelles ;
- mauvaise gestion des documents de la mairie ;
- mauvaise tenue de la comptabilité matière du patrimoine physique communal.

## II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE

### 2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES

#### 2.1.1 Ressources naturelles et physiques

##### ⇒ **Ressources morpho-pédologiques**

La commune est située dans le delta intérieur du fleuve Niger et le Diaka ; le relief est constitué essentiellement de plaines inondables qui occupent les 4/5 de la superficie totale.

Les sols sont argileux dans l'ensemble ; cela s'explique par l'importance des crues qui augmente la teneur en argile et en limon des vastes plaines inondées.

##### **Les potentialités reposent sur :**

- les plaines riches en argile et inondables sont utilisées pour la riziculture en toute saison ;
- les terres hautes situées aux environs des forêts sont occupées par des cultures sous pluies comme le niébé, le maïs et l'arachide, mais aussi favorise la pratique du maraîchage.

**Quant aux contraintes**, elles sont surtout liées à l'appauvrissement progressif des sols, qui deviennent très exigeants dans les traitements phytosanitaires qui sont assez coûteux. En plus l'importance du cheptel limite les capacités d'exploitation des terres disponibles.

##### ⇒ **Ressources végétales**

La commune de Salsalbé, du fait de sa situation dans le domaine sahélien, connaît un climat de type aride. Toutefois, les forêts occupent le 1/5 de la superficie de la commune (forêt de Guewki, forêt de Wagué), avec une variété d'espèces végétales, dominée par les arbustes dont on peut citer : les acacia, les dattiers sauvages, les *Balanites egyptiaca*, les Combretacés, les Ronier (*Boracis flaberiphère*), Baobab (*Andersonia digitata*), (*Tamarindus indica*), les jujubiers (*Zizyphus mauritania*), etc.

En plus, on trouve un tapis herbacé très convoité par le bétail, il s'agit des bourgous qui se développent dans les plans d'eau.

##### **Les potentialités végétales :**

- l'exploitation du bois de chauffe et de produits de cueillette généralement par les femmes ;
- les ressources végétales entrent aussi dans le cadre de construction et de réhabilitation des habitations ;

- elles constituent un grand apport dans les composantes alimentaires, notamment les fruits sauvages qui sont, avec le bois mort, commercialisés au niveau des marchés environnants ;
- elles constituent surtout des ressources fourragères très importantes pour l'élevage ;
- elles constituent une importante source de recettes et un potentiel fiscal pour la commune, dans la mesure où l'accès au bourgou, par les transhumants étrangers est payant pour le compte des Djoros qui sont les propriétaires des terres.

**Les contraintes** sont liées à la dégradation de l'environnement qui est constatée à travers la diminution constante des espèces végétales. En plus, en matière de gestion des ressources forestières, l'exploitation se fait sous forme d'exploitation de type incontrôlé à travers la délivrance de permis de coupe par le service de la conservation de la nature

⇒ **Ressources en eau (eau de surface et eau souterraine)**

Située dans le delta intérieur du fleuve Niger et le Diaka, la commune est traversée par de nombreux bras et de mares.

**Les potentialités en eau** se résument ainsi :

- elle est traversée par des bras du fleuve qui sont : le Mayo Kouna, le Bouroudhé, le Mayo Sango, le Koulé Kagna, le Fakolewel, le Mayel Sango, le Mayo Diboli, et Koulé Gnagné le Mayo Kouna ; le mayo Ballel ; le Kagnawol ; etc.
- par rapport aux eaux souterraines, les profondeurs des puits varient de 7 mètres à 18 mètres.

**Les contraintes** résultent surtout des aléas pluviométriques qui affectent le régime fluvial, le débit des puits et forages et surtout les cultures sous pluies dans la zone exondée, mais aussi les activités de pêche.

⇒ **Synthèse des contraintes et potentialités naturelles de la commune :**

La commune de Salsalbé dispose d'un potentiel naturel qui peut soutenir un véritable développement local. Les ressources hydriques, pédologiques et végétales démontrent les capacités de production agro-pastorale et piscicole mais fait montre en même temps d'une vulnérabilité inquiétante en ce qui concerne la dégradation incontrôlée de cet environnement naturel. Il s'avère dès lors indispensable de prendre en compte les grands défis du développement durable qui passe nécessairement par :

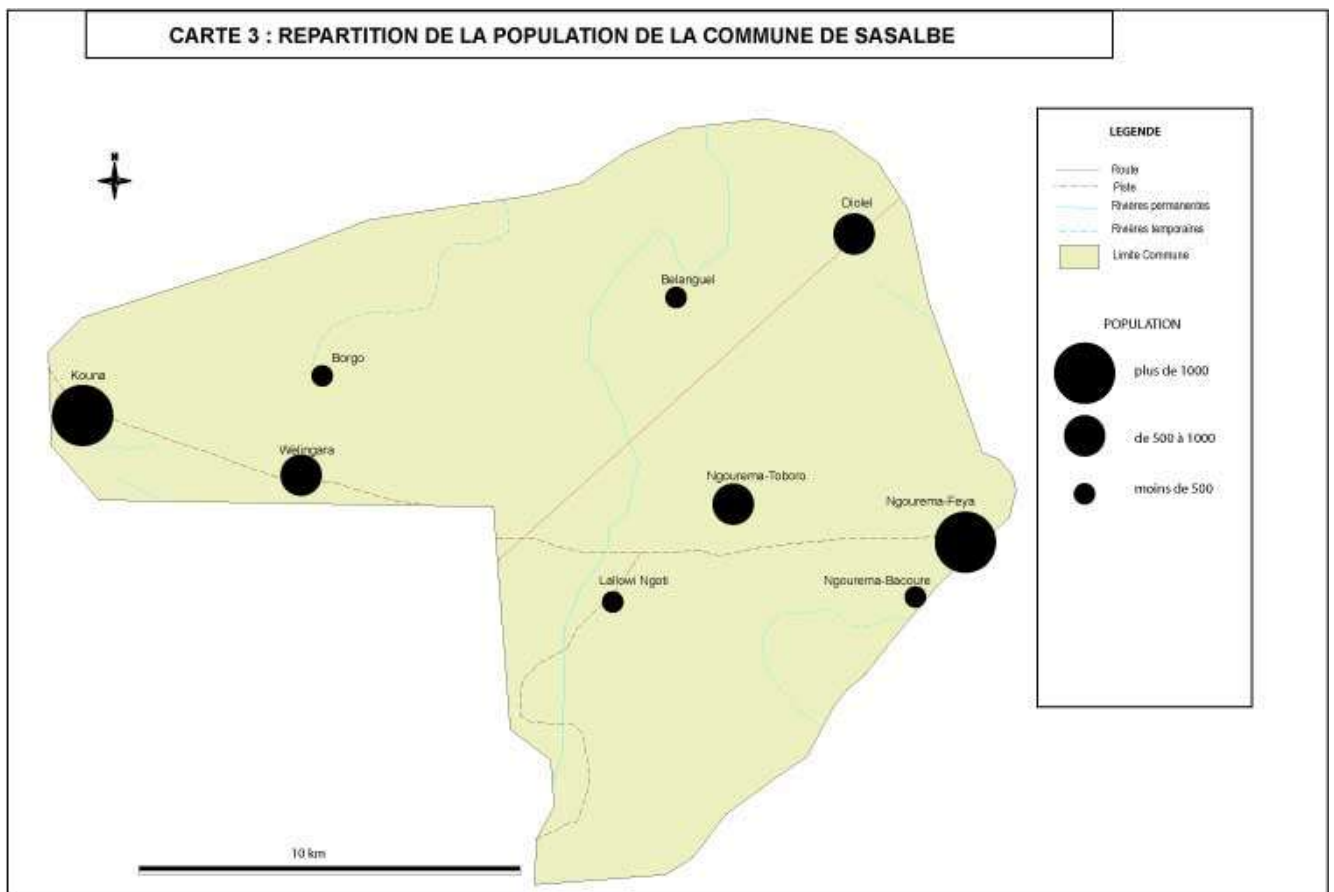
- le renforcement de la maîtrise de l'eau par les barrages, les retenues d'eau et la revitalisation des vallées mortes ;
- la protection de la végétation, notamment des bourgou et autres espèces en voie de disparition ;
- la protection des sols vulnérables par des techniques appropriées.

## 2.1.2 Ressources humaines

### ⇒ Occupation de l'espace communal

La population de la commune rurale de Salsalbé est estimée en 2008 à **7022** habitants, soit une moyenne de 780 habitants par village. Cette moyenne relativement importante cache des disparités énormes ; comme le montre d'ailleurs la carte ci-dessous, beaucoup de villages concentrent des tailles démographiques largement inférieures à la moyenne communale. La répartition des villages donne la classification suivante :

- les petits villages qui se caractérisent par une faible concentration démographique, inférieur à 500 habitants : Lallowi Ngotti, Bellenguel ; Borgo et Ngouréma Bacoure ;
- les villages moyennement peuplés avec des tailles démographiques de 500 à 1000 habitants : Welingara, et Ngouréma Toboro, Dioliel ;
- les gros villages à forte concentration démographiques supérieures à 1000 habitants : Ngouréma Feya et Kouna.

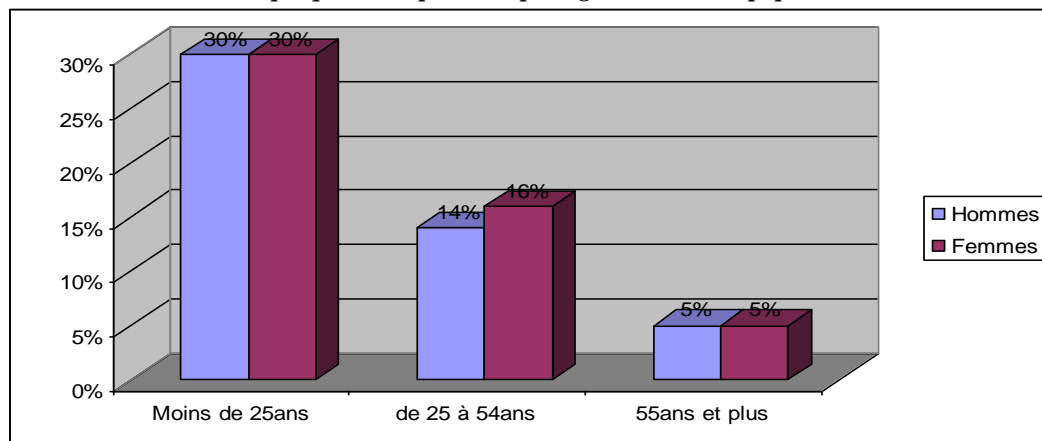


La superposition du poids démographique avec le niveau d'investissement des villages (voir la carte des équipements) met en exergue le faible niveau de desserte des villages situés à l'ouest de la commune, notamment kouna et welingara qui se caractérise par leurs sous d'équipements (éducatif, sanitaire), malgré leurs importantes tailles démographiques. Le village de Dioliel excentré au Nord-est présente les mêmes difficultés.

## ⇒ Profil par âge et par sexe

La répartition de la population par sexe est caractérisée par une relative égalité entre les deux sexes. Cette situation se répercute pratiquement sur toutes les tranches d'âges, particulièrement les moins de 25ans et les vieux de plus de 55ans (voir graphique). La répartition par âge montre la forte concentration des jeunes de moins de moins de 25ans qui représentent 60% de la population totale. Les autres classes d'âge, à savoir les adultes de 25 à 55ans et les personnes du troisième âge représentent respectivement 30% et 10% de la population.

*Graphique 4 : Répartition par âge et sexe de la population*



*Source : Estimation DRSIAP-M Base DNSI RGPH avril 1998*

La jeunesse de la population associée à la forte proportion des femmes dans la tranche d'âge des adultes constitue un indicateur du dynamisme démographique de Salsalbé.

### ⇒ Synthèse du potentiel démographique de la commune :

La jeunesse de la population de Salsalbé constitue un atout non négligeable pour le développement local présent et futur. Elle peut servir de main d'œuvre en quantité abondante. Cependant l'apport de cette jeunesse n'aura de valeur que si les points suivants sont tenus en compte par les autorités communales :

- minimiser le mouvement d'exode des jeunes vers les centres urbains ;
- lutter contre l'incivisme des jeunes en les sensibilisant et les impliquant dans certaines actions de la commune ;
- appuyer la jeunesse dans leur entreprise de développement.

### **2.1.3 Principales activités économiques**

#### 2.1.3.1 Les activités du secteur agro-sylvo-pastoral

##### ⇒ La production agricole

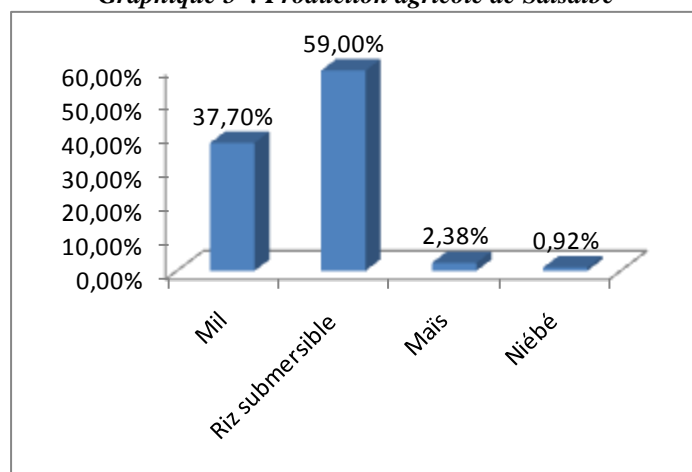
L'agriculture qui est de loin l'activité dominante est pratiquée, presque, toute l'année. La surface agricole utile est très vaste ; en effet, les agriculteurs n'arrivent pas exploiter la totalité



des terres arables. Les données statistiques des services techniques compétents révèlent une exploitation de 72% sur 970 ha d'objectifs de réalisation<sup>1</sup>. Les surfaces exploitables sont constituées, essentiellement, de vastes plaines inondables ; mais également de hautes terres exondées.

Le riz, cultivée dans les plaines inondées, demeure la principale spéculcation (69%) de la commune, il est destiné le plus souvent à la consommation locale. Les activités liées à la culture de riz (labours, semences, récoltes) s'étalent sur toute l'année. D'autres types de spéculcations sont cultivés dans la commune, avec des quantités relativement modeste. Il s'agit des cultures sous pluies (le mil (27,70%), le maïs (2,38%), le niébé (0,92%), et l'arachide) pratiquées dans la zone exondée. En ce qui concerne l'arachide, elle est en phase d'expérimentation ; car cultivée pour la première fois dans la commune de Salsalbé lors de la campagne précédente. Les exploitants ne maîtrisent pas encore les techniques de production de cette spéculcation.

**Graphique 5 : Production agricole de Salsalbé**



*Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Le maraîchage occupe une place de plus en plus importante dans les activités agricoles. Il est pratiqué par des femmes, dans des exploitations individuelles et collectives, notamment en période de décrue (janvier au mois de juin). Il bénéficie d'un atout de taille qui est l'aménagement de périmètres maraîcher d'1ha à Toboro en faveur des femmes du groupement « Kaldal et kawral ». Différents types de légumes sont ainsi, produits : oignons, tomates, betterave, salades, piment, etc.

De manière générale, l'une des principales contraintes de la production agricole est la forte dépendance à la nature, malgré l'irrégularité de la pluviométrie. Selon les propos recueillis du diagnostic, en cas d'excès de précipitation l'eau tarde à se retirer des plaines et retarde la riziculture, le déficit pluviométrique occasionne le retrait précoce des crues. Ainsi, il est clair que des techniques adéquates de maîtrise de l'eau, doivent être adoptées afin de mieux profiter des activités agricoles.

<sup>1</sup> Plan de sécurité alimentaire de la commune de Salsalbé, 2006-2010

### ⇒ **La production animale**

L'élevage est une activité importante compte tenu de la vocation pastorale du delta intérieur du Niger. Avec un cheptel très important, l'élevage est de type extensif et bénéficie pendant une bonne période de l'année de l'exploitation des bourgoutières, herbes nutritives pour le bétail, notées dans les plans d'eau des fleuves. Ainsi, les troupeaux séjournent dans le delta intérieur du Niger en période de décrue ; tandis qu'à partir du mois de Mai, ils transhument vers l'Ouest.

Il ressort du diagnostic que la pratique de l'élevage est handicapée par un certain nombre de contraintes :

- le surpâturage qui entraîne la disparition progressive des bourgoutières ;
- les aléas climatiques qui sont à l'origine de la réduction du temps de sédentarisation des troupeaux ;
- l'absence de technique de transformation des herbes sauvages pour en faire des fumures destinées à l'engraissement du bétail ;
- l'absence de parc de vaccination, malgré l'importance du cheptel notamment en période de décrue.

### ⇒ **Production halieutique**

La pêche est une activité très florissante bénéficiant de conditions naturelles favorables ; il existe un vaste réseau de cours d'eau formé par le Niger et ses affluents et les nombreuses mares temporaires. La commune profite de l'avantage de sa position riveraine du fleuve Niger et de son affluent le Diaka pour exploiter les richesses halieutiques. Les captures concernent toutes les variétés de poissons propres aux eaux douces avec en moyenne 75 tonnes par an, toutes qualités confondues (poissons frais, poissons séchés/fumés en tonne / an : 75 tonnes)<sup>2</sup>. Pratiquée par les Bozos et les Somonos, la pêche a engendré un grand circuit commercial qui fait intervenir les collecteurs, les grossistes et les détaillants. Les espèces capturées sont vendues soit au frais ou après séchage et fumage.

En période de décrue les pêcheurs se déplacent à la recherche de cours d'eau profonds et poissonneuses. Ainsi, ils forment des campements pour un séjour temporaire qui les mène jusqu'au lac Débo, à 90km au Nord de Salsalbé. D'autres se limitent aux mares réputées très poissonneuses où l'exploitation est collective et réglementée. Des agents sont recrutés pour la surveillance de ces mares en empêchant l'usage de filets qui dégradent les ressources halieutiques.

Les mares réputées poissonneuses, comme Kuyo, Gabi, Ngada, Ada, etc sont confrontées à une surexploitation entraînant un épuisement des ressources. Par conséquent, la durée de séjour des pêcheurs dans ses mares se réduit de plus en plus.

---

<sup>2</sup> Plan de sécurité alimentaire de la commune de Salsalbé, 2006-2010

### ⇒ **Production et exploitation forestière**

La production et l'exploitation forestière sont peu développées dans la commune de Salsalbé. La production annuelle pour l'antenne de Mopti central, de Socoura, de Koubaye, de Ouro modi et de Salsalbé s'élève à 1037 sterres de bois morts (bois de chauffe) et 1149 QM (Quintal métrique) de charbon de bois. Le bois de service et d'œuvre sont également produits, avec en moyenne 10700 unités et 28 pieds d'arbre respectivement par an. La dégradation du couvert végétal liée à l'action anthropique et à la baisse de la pluviométrie a fortement diminué la production au cours de ces dernières années.

### ⇒ **Chasse et autres activités de cueillette**

Ces deux activités traditionnelles sont en voie de disparition du fait de la dégradation de l'environnement. Toutefois, la cueillette se pratique encore par les femmes et les enfants dans certains endroits de la commune et consiste à recueillir des fruits sauvages qui sont consommés localement ou vendus dans les différents marchés. La production locale est mal connue car la filière n'est pas tellement officielle et de ce fait ne fait pas l'objet d'attention de la part des services de protection de la nature. Néanmoins, les quantités produites constituent une source de rentrée d'argent pour les femmes par la vente d'une partie de la production.

### ⇒ **Synthèse des potentialités et contraintes agro-sylvo-pastorales :**

Les activités du secteur primaire dominent la vie économique locale grâce à certaines potentialités, mais plusieurs contraintes freinent leur développement :

#### ➤ **Les potentialités :**

- présence de cours constitués par le Niger et ses affluents et de nombreuses mares ;
- présences de terres favorables à l'agriculture et au maraîchage ;
- présence de la bourgoutière qui favorise l'élevage ;
- existence de quelques poches de forêts permettant encore la production et l'exploitation forestière mais aussi la cueillette.

#### ➤ **Les contraintes :**

- insuffisance de la maîtrise d'eau ;
- épuisement de certains sols ;
- manque de matériels de production et d'intrants agricole ;
- dégradation des zones des zones de parcours ;
- réduction des possibilités de pêche liée à une surexploitation des ressources ;
- dégradation de l'environnement liée à plusieurs facteurs.

### 2.1.3.2 Les activités du secteur non agricole

#### ⇒ **Commerce**

Du fait de son caractère agropastoral, la commune de Salsalbé dispose d'énormes potentialités en matière de commerce. En réalité, une bonne part des légumes, des produits dérivés de l'élevage, des produits halieutiques, est commercialisée dans les marchés pour permettre aux populations de se procurer de revenus.

Malgré les énormes potentialités, les populations de la commune sont confrontées à des obstacles majeurs qui constituent une entrave au développement économique local :

- l'enclavement de la commune qui est à l'origine de la faible attractivité du marché hebdomadaire de Salsalbé ;
- l'absence de matériel de conservation et la méconnaissance de technique de transformation des produits périssables vendus généralement à des prix dérisoires pour amoindrir les pertes liées à la pourriture.

#### ⇒ **Transport**

Le système de transport est très peu développé et l'enclavement constitue le principal handicap pour le développement socio-économique de la collectivité. Les pistes sont impraticables et les véhicules de transports sont très rares. Néanmoins, d'autres moyens de transport locaux existent et sont constitués par les charrettes, les pirogues et les motos, et permettent de relier les différentes localités.

#### ⇒ **Tourisme, loisirs et hébergement**

Ces secteurs occupent peu de place dans la vie socioéconomique locale. Le tourisme et l'hébergement sont des domaines peu connus par les populations car aucune activité touristique ou d'hébergement n'ont été mentionné durant les enquêtes de terrain.

Le secteur des loisirs se limite aux activités sportives comme le football et les manifestations traditionnelles.

#### ⇒ **Mines, industrie, artisanat**

Les mines et l'industrie sont deux activités inexistantes sur le territoire communal de Salsalbé sans doute par absence de prospection du sous sol et de la faiblesse de la production du secteur primaire qui ne nécessite pas la mise en place d'une industrie locale.

L'artisanat est très peu développé et concerne des potiers, bijoutiers et forgerons répartis sur le territoire communal. A Ngouréma Toboro, des femmes évoluent dans le domaine du filage du coton et de production de la laine. C'est un secteur qui souffre du manque de moyens et d'organisation des acteurs et de la faible affluence du marché de Féya.

#### ⇒ **Dynamique foncière et immobilière**

Le secteur foncier et immobilier garde un caractère traditionnel même s'il existe une tendance évolutive vers le modernisme. En effet, la structuration des localités montre, une organisation spatiale concentrique où les champs entourent les habitations qui sont groupés autour d'un noyau originel qui concentre l'essentiel des maisons.

La dynamique foncière dans la commune se limite aux terres agricoles. La présence de parcelles aménagées pour la riziculture fait l'objet d'une grande attention de la part des populations. En effet l'étroitesse du territoire communal fait que les superficies cultivables même si elles sont importantes aujourd'hui, elles risquent, de se réduire avec la pression démographique et la dégradation des conditions climatiques. Ainsi, les terres qui se

transmettent de père en fils sont soigneusement conservées par les propriétaires pour une utilisation future.

L'organisation spatiale de l'habitat dans la commune montre une disposition assez concentrique du bâti. En effet, aucun plan de lotissement ne définit les villages où les habitations sont groupées autour de la place centrale qui renferme la mosquée. Toutefois, au niveau du chef lieu l'habitat est plus ou moins bien organisé avec une nette séparation entre les maisons et les services. Toutefois, la disposition des maisons fait que les ruelles sont mal dessinées.

Le secteur immobilier n'est pas très développé et le bâti est composé majoritairement de bâtiments en banco ou en semi dur avec des matériaux locaux pour la plupart. Les constructions en dur avec des matériaux importés sont l'œuvre de l'Etat ou de la mairie à travers les écoles ou le CSCOM, mais aussi de quelques rares particuliers. Les constructions à usage de location sont pratiquement absentes ce qui fait que la dynamique immobilière est faible.

#### **2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique**

Le secteur primaire constitue la base économique de la commune de Salsabé. Le développement économique repose essentiellement sur la production agricole, animale et la pêche. Celles-ci absorbent la majorité de la main d'œuvre disponible et procurent assez de revenus aux populations. D'ailleurs, les activités commerciales sont constituées pour l'essentiel de la vente, des produits agricoles, animaux et de pêche. Cependant, le maraîchage malgré la faiblesse des moyens constitue un secteur porteur de la croissance et du développement par la rentrée d'argent qu'il peut générer.

Toutefois, les acteurs de développement doivent mettre en synergie leurs différentes actions et œuvrer pour la valorisation et la promotion des produits locaux, et asseoir les bases d'un véritable entrepreneuriat local.

## **2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE**

### **2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique**

Le capital social est constitué par l'ensemble des liens sociaux et de solidarité existant entre les acteurs partageant le territoire. Il se manifeste à travers la dynamique organisationnelle, l'apport des femmes dans le développement local et leur implication dans la prise de décision, mais aussi la nature des liens sociaux existants entre structures communautaires. Il constitue un important baromètre d'appréciation du climat social local, et en même temps un facteur incontestable du développement local durable.

### 2.2.1.1 La dynamique associative

L'émergence et le développement du mouvement associatif dans l'espace communal, sont le résultat d'une prise en conscience par les populations d'agir concrètement et efficacement dans les secteurs productifs ; mais aussi d'organiser un cadre de vie adéquat. Ce type de comportement a entraîné la prise en charge par les populations de leurs préoccupations de développement et de la création d'espace plus propices à l'expression des libertés, notamment dans le choix de leurs activités. L'analyse du tissu associatif local fait ressortir divers types de structures qui ont pour finalité :

- la promotion des initiatives féminines à travers des activités génératrices de revenus, comme le maraîchage ;
- la promotion du développement local en s'appuyant sur les activités socio économiques : agriculture, élevage, pêche, préservation et gestion de l'environnement, etc.

Ces structures se caractérisent par un niveau de fonctionnalité assez élevé, une forte cohésion des membres, et une bonne prise en compte des groupes vulnérables.

Par ailleurs, l'intervention de structures extérieures est venue accompagner cette dynamique associative. Il s'agit de partenaires d'appui au développement composés de projets/programmes, d'ONG et structures étatiques qui interviennent sur le plan financier, technique et matériel dans les domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'hydraulique, les secteurs primaires, bref tous ceux qui concourent à la réduction de la pauvreté. Ainsi, 05 partenaires s'activent actuellement dans la commune de Salsalbé à travers le canal du conseil communal, du tissu associatif et des services techniques décentralisés.

Au-delà de la plus-value financière de ces appuis, c'est un moyen de renforcement et de pérennisation du capital social au niveau de la commune de Salsalbé.

### 2.2.1.2 Prise en compte des aspects de genre

Dans l'analyse genre, trois composantes permettent d'apprécier le niveau d'implication dans les différentes activités, l'accès et le contrôle de chaque sexe :

- la répartition des tâches entre les deux sexes ;
- l'accès aux instances mixtes et des postes de prise de décisions ;
- l'accès et le contrôle des ressources.

#### ⇒ **Calendrier saisonnier et journalier**

Le calendrier saisonnier montre l'importance du temps d'occupation des femmes. Les activités de production, de reproduction et communautaires sont les principales occupations qui mobilisent les femmes et ce durant toute l'année.

L'analyse du profil des activités met en exergue l'importance des femmes dans le développement socioéconomique de la commune de Salsalbé. Elles constituent les principales

forces motrices dans les activités productives : tissage de la laine à partir du coton ; poterie ; extraction d'huile à partir du poisson et des oléagineux (arachide) ; commercialisation des produits dérivés de l'élevage, des produits halieutiques. Elles se manifestent aussi dans les activités agricoles et de maraîchage.

En plus, les femmes assurent toutes seules les activités de reproduction, à savoir, les travaux domestiques, le moulinage des céréales, la collecte de l'eau et du bois de chauffage, etc.

La participation des femmes dans les activités communautaires, creusement de canaux d'irrigation et construction de maisons, est aussi très importante ; elles se chargent d'apporter de l'eau, de la nourriture et du thé aux hommes qui exécutent les travaux.

#### ⇒ **Participation quantitative et qualitative dans des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune**

L'accès aux instances de prise de décision par les femmes se mesure à travers les associations mixtes.

Grâce à l'implication des projets dans le financement et le montage de certaines associations, les femmes sont prises en compte, dans la répartition des postes de prise de décisions. Par contre, dans certaines coopératives mixtes, les hommes gardent le monopole dans la prise de décisions. La participation des femmes dans la prise de décisions au niveau communal est nulle car le conseil est entièrement constitué d'hommes.

#### ⇒ **Accès et contrôles des ressources**

L'accès à une ressource peut se définir par la possibilité d'en faire usage et de contrôle, la capacité et le pouvoir d'en définir l'usage. En ce qui concerne l'accès aux ressources agropastorales, elles sont limitées pour les femmes et illimitées pour les hommes. Alors que pour les ressources en eau (Puits des projets pour le maraîchage) et forestières (produits forestiers), l'accès est sans limite pour les deux sexes, mais le contrôle des femmes peut s'avérer moins important dans le cas du patrimoine des projets. Quant aux ressources financières, l'accès et le contrôle dépendent de la provenance de ces ressources. La femme assure la responsabilité à travers ses activités productives alors que celles tirées des activités classiques (agriculture, pêche et élevage) sont gérées et distribuées par l'homme.

#### 2.2.1.3 Les rencontres et liens intercommunautaires

Le territoire de Salsabé est créé par un certain Nouhou Sall depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle. Etymologiquement Salsabé veut dire le fief des Sall ; ainsi, certains villages de l'actuelle commune sont dirigés par les descendants de la famille du fondateur, et d'autres par des Bessema chefs traditionnels des bozos et des Rimaïbés qui furent des captifs.

Les importantes relations qui existaient entre les ancêtres fondateurs et leurs captifs sont aujourd'hui bien préservées par les héritiers. D'ailleurs l'analyse du diagramme de venn

révèle l'existence d'une structure inter villageoise très dynamique ; il s'agit de l'association agro-pastorale de Salsalbé.

Toutefois, des contraintes majeures qui pèsent sur la préservation des liens intercommunautaires sont soulevées par les populations :

- l'enclavement de certains villages par rapport au chef lieu de la commune qui limitent les possibilités de rencontre et de concertations entre les populations ;
- l'insuffisance des moyens de communication notamment l'absence de réseau téléphonique empêche les membres des structures communautaires de recevoir des convocations de réunions à temps.

### **2.2.2 Dynamique entrepreneuriale**

Les populations de la commune rurale de Salsalbé ne sont pas très dynamiques en matière d'entrepreneuriat local. Les rares initiatives développées dans ce sens constituent, en réalité des activités génératrices de revenus qui restent l'apanage de femmes réunies en groupement dans le cadre du maraîchage et du petit commerce.

Cependant, ce faible dynamisme entrepreneurial est de caractère informel par ses pratiques et les moyens financiers, matériels et techniques font souvent défaut limitant fortement le rendement des activités. Il serait important de s'appuyer sur le cadre organisationnel dynamique existant et les énormes potentialités de la commune en matière de ressources humaines et naturelles, pour jeter les bases d'un entrepreneuriat local efficace et productif.

### **2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement**

#### **2.2.3.1 Structures bancaires**

Aucune banque n'est implantée dans la commune de Salsalbé. Les structures agences ou représentants bancaires sont un peu éloigné de la commune. Parmi ceux-ci, La BNDA qui constitue l'une des structures bancaires destinées au monde rural malien. Créée en 1981 pour financer l'agriculture, elle octroie des crédits pour l'achat d'intrants et d'équipements agricoles. Il existe à Sévaré d'autres banques potentielles pour la commune dont la BMS qui est aussi très proche du monde rural. D'une manière générale, ces structures bancaires peuvent constituer un atout indispensable si les conditions d'octroi sont adaptées aux possibilités des particuliers et autres acteurs associatifs et institutionnels.

#### **2.2.3.2 Réseaux de micro- finance**

Le Système Financier Décentralisé (SFD) a densément parsemé le territoire malien, avec en 2006, 534 structures recensées composées majoritairement de type mutualiste, mais aussi d'autres types de crédit solidaire de réseaux de caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées et enfin de sociétés anonymes. Mais, actuellement aucune structure de ce genre n'est intervenue dans la commune de Salsalbé.



### 2.2.3.3 Autres systèmes financiers

Les autres systèmes financiers sont composés de projets ou programme, sous la houlette de partenaires techniques et financiers, d'ONG et de structures étatiques. Au-delà de réalisations sectorielles de réduction de la pauvreté par l'intermédiaire du conseil communal ou directement via les populations, ces structures variées constituent un important capital financier pour la commune de Salsalbé. Sur les cinq partenaires au développement répertoriés dans la commune de Salsalbé, seul GRAT a financé les femmes de l'association « Kaldal et kawral » de Toboro dans le domaine du maraîchage avec l'aménagement d'un périmètre maraîcher d'1 ha.

### **2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux**

Les opérateurs économiques locaux, à savoir les structures associatives qui s'adonnent aux activités génératrices de revenus, ont bénéficié pour la plupart de soutien financier pour bien développer leurs activités. Mais, on constate que les partenaires qui injectent des fonds n'assurent pas l'encadrement et l'appui technique nécessaire afin de permettre aux opérateurs d'être plus aptes à gérer les investissements et à pérenniser les acquis. On assiste généralement à une faillite des projets et programmes après le retrait des bailleurs de fonds.

Vu l'importance des investissements pour toutes activités de développement économique et les difficultés de trouver des partenaires financiers, les principaux acteurs de développement doivent coordonner les énergies et développer des stratégies en matière d'encadrement et d'appui technique aux opérateurs économiques locaux, afin d'asseoir les bases d'un développement économique durable.

### **2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrant externe**

L'accessibilité et l'approvisionnement de la commune en denrées de tout genre posent énormément de problèmes aux populations. En effet, l'absence d'un marché dynamique vient accentuer cette situation d'enclavement de la commune et de ce fait les produits de première nécessité manquent considérablement, ce qui élève les prix des denrées. Les principaux produits recherchés par les populations sont les produits manufacturés, les céréales et les poissons séchés ou fumés. Pour palier à ce déficit en denrées, les populations se rendent dans les marchés des communes voisines pour s'approvisionner.

### **2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale**

L'accessibilité aux marchés constitue une énorme difficulté pour les populations de la commune de Salsalbé. Les pistes sont impraticables pendant une bonne partie de l'année et les véhicules de transport sont très rares. Cette situation fait que les seuls moyens de transport permettant de faire les déplacements dans la commune ou vers l'extérieur sont constitués par les charrettes, les pirogues et les motos. Ainsi, l'accès aux marchés extérieurs est rendu

possible par ces différents moyens de transport qui malgré l'état de dégradation des pistes parviennent à relier les différents endroits.

### **2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local**

L'institution publique communale s'implique faiblement dans la vie économique locale. En effet, hors mis les relations à travers les services techniques qui sont présents pour aider la commune à gérer ses affaires courantes, les relations avec le secteur privé sont très faibles voir inexistantes. L'initiative privée n'implique pas les autorités communales hors mis dans le cadre administratif. Les différentes associations ou coopératives travaillent souvent sans aucunes relations avec l'institution publique communale. Cette situation entraine souvent des problèmes notamment dans l'intervention des partenaires au développement qui veulent évoluer dans un cadre formel.

## **2-3 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE**

D'une manière générale, le diagnostic effectué dans la commune de Salsalbé révèle l'existence d'énormes potentialités ; aussi bien en ressources naturelles et humaines, qui sont à l'origine d'activités économique diverses et variées, dominées par le secteur primaire.

La situation de la commune dans la zone inondée, et les conditions naturelles favorables explique la prédominance des activités de production agricole, animale et la pêche. Elles constituent les vecteurs du développement économique et concentrent la majorité des actifs de la commune. La riziculture, principale activité agricole nécessite une main d'œuvre abondante et un temps de travail important.

Le manque de maîtrise des ressources hydriques disponibles, l'irrégularité de la pluviométrique, la surexploitation des cours d'eau, le développement de technique de production entraînant la dégradation des ressources naturelles, le surpâturage et la disparition progressive des herbes fourragères constituent des contraintes majeures qui freinent le développement des principales activités de la commune.

On constate la floraison du secteur tertiaire, dominé par les activités commerciales et l'artisanat. C'est un secteur très dynamique qui procure d'importants revenus ; mais, est confronté à l'enclavement de la commune et à la méconnaissance de technique de conservation et de transformation des produits périssables.

Le dynamisme économique repose également sur la disponibilité de ressources humaines abondantes et laborieuses, avec une forte capacité de mobilisation pour la cause du développement socio économique. La commune bénéficie de l'appui technique et financier de partenaires qui interviennent dans plusieurs domaines.

Pour mieux profiter de cette richesse en ressources humaines, il est important de mettre en synergie les actions de développement et surtout de développer des stratégies qui entrent dans le cadre de la pérennisation des acquis.

## III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER

### 3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

Le diagnostic fiscal et financier de la Commune rurale de Salsalbé sera axé d'une part sur le descriptif des différentes sources de recettes et d'autre part, sur le niveau et les performances réalisées par la municipalité en matière de gestion budgétaire.

#### **3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux**

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

*Globalement, l'appui du service des impôts peut se structurer ainsi :*

⇒ *Accueil et recensement :*

- *Assister les contribuables*
- *Enregistrer les déclarations*
- *Et enfin Recenser les contribuables de leur ressort*

⇒ *Emission et documentation :*

- *Instruire les documents en matière d'assiette*
- *Confectionner les rôles d'impôts, les états de liquidation en ce qui concerne les centres non encore informatisés.*

⇒ *Encaissement et recouvrement :*

- *Vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les contribuables*
- *Recevoir les paiements des contribuables, enregistrer les paiements et établir les quittances*
- *Préparer les états de versement des recettes.*

Après recensement et remise des rôles au Préfet du Cercle, ce dernier les envoie au service des impôts pour vérification. Après vérification, le service des impôts délivre un quitus au Préfet qui approuve le document donnant ainsi l'aval au service de la commune pour l'exécution des recouvrements.

Il convient de signaler que l'émission des rôles se fait sur la base d'une révision périodique des matières imposables. Et, il ressort des entretiens avec les personnes ressources de la Commune que la base de révision des rôles est constituée des résultats du recensement

général de la population de 1998. Ce qui constitue un handicap majeur en matière de maîtrise et de gestion du potentiel fiscal de la Commune.

### **3.1.2 Performances de mobilisation des ressources**

La gestion des ressources financières de la commune est assurée par le Maire qui est l'ordonnateur du budget communal. Pour lui faciliter la tâche, le Conseil Communal a mis en place des organes et services qui appuient le Maire dans l'exécution de ses fonctions. Il s'agit :

- des commissions techniques, notamment :
  - la commission des finances ;
  - et la commission chargée de l'état civil.
- les services communaux, que sont :
  - le secrétariat général ;
  - les régies de recettes et de dépenses.

#### **3.1.2.1 Potentiel fiscal, rendement potentiel et rendement actuel de la fiscalité locale**

Les ressources de la Commune rurale de Salsalbé sont principalement composées de :

- des impôts et taxes, notamment la TDRL, les taxes armes et bétail, la taxe voirie, et les vignettes sur les cycles à moteur ;
- des prestations de services de la mairie, essentiellement en matière de fournitures de services à caractère administratif.

#### **➤ Potentiel fiscal de la Commune :**

L'appréciation du potentiel fiscal de la commune a été faite sur la base de l'exploitation des rôles numériques. Elle a permis d'apprécier le potentiel fiscal de la Commune, néanmoins compte tenu des aléas et difficultés de recouvrements des impôts et taxes, un taux de recouvrement a été appliqué à chaque type selon le niveau de maîtrise probable de la commune de ses matières imposables, afin de calculer le rendement potentiel des recettes fiscales de la Commune. Ainsi, il a été appliqué un taux de :

- 90% de recouvrement pour la TDRL, les patentes, les redevances à caractère administratif et la voirie. L'application de ce taux s'explique par la relative facilité de localisation de ces sources de recettes, qui nécessite néanmoins au préalable, un recensement des matières imposables. Concernant la taxe voirie, il convient également de s'accorder sur la définition du concept de famille, si l'on sait que le livret de famille qui permet de faire le décompte pour le recouvrement de la taxe de voirie, peut comporter jusqu'à une centaine de personnes au niveau de certaines communes du cercle de Bandiagara ;
- 80% de recouvrement pour les taxes sur le bétail et sur les armes à feu, ainsi que les vignettes, les embarcations et les charrettes, dont le recensement repose plus sur la collaboration et la volonté de la population.

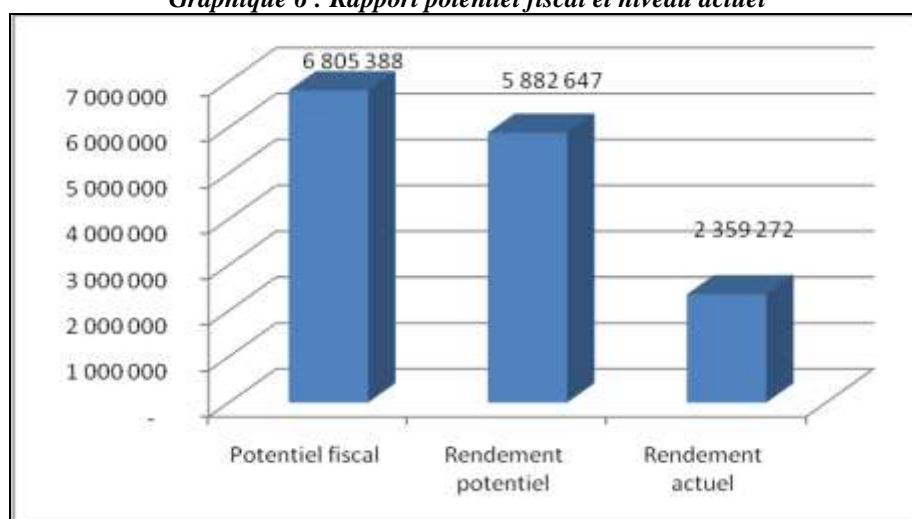
➤ **Niveau actuel d'exploitation des ressources de la Commune :**

Pour rappel, le diagnostic des impôts locaux pour les années 2003 - 2007, a révélé un faible niveau de recouvrement par rapport aux émissions, de l'ordre de 24%. Il convient de signaler que sur les recettes par grandes masses significatives, le recouvrement de toutes les sources de recettes n'est pas effectif. En effet, sur les années 2003-2007 :

- pour les impôts et taxes, seules la TDRL et la voirie sont recouvrées sur toute la période, à un taux moyen respectif de 39% et de 36% par rapport à l'émission ;
- pour les impôts liés à l'activité, les rubriques recouvrées sont les taxes sur les charrettes (33%) et les ITS (99%) ;
- pour les impôts et taxes assimilés, les matières recouvrées concernent uniquement la taxe sur le bétail (10%) ;
- pour les prestations de service de la commune, notamment, les droits d'occupation de la voie publique et les redevances sur les services à caractère administratifs, les taux de recouvrement sont d'une manière générale faible avec respectivement 2% et 24%.

La mise en œuvre, en tenant compte des modérations précitées permettrait à la commune d'arriver à un niveau de recouvrement potentiel de l'ordre de 86% du potentiel fiscal. Ainsi, chaque année, la commune pourrait recouvrer un minimum fiscal de l'ordre de 5.882.647 FCFA. Ce montant pourrait être amélioré à travers d'une part une meilleure gestion des produits du domaine, et d'autre part, le recensement préalable des charrettes et des motos, si l'on sait qu'elles constituent les moyens de déplacement les plus usités et leur niveau de recouvrement actuel est assez faible ou inexistant par rapport au potentiel de la Commune.

*Graphique 6 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel*



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

Il convient de souligner que l'estimation du potentiel fiscal a été faite sur la base des éléments disponibles à savoir la TDRL, les taxes bétails et armes à feu. A l'absence de données chiffrées sur les patentes et les faits d'état civil, l'analyse n'a pas pris en compte ces aspects.

Le constat qui se dégage est un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de la commune par rapport à l'émission. D'ailleurs, l'exploitation des données du diagnostic a

révélé que le taux d'émission est déjà assez faible par rapport au potentiel fiscal actuel de la commune. Ceci induit un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de l'ordre de 35% du rendement fiscal normal de la commune rurale de Salsabé.

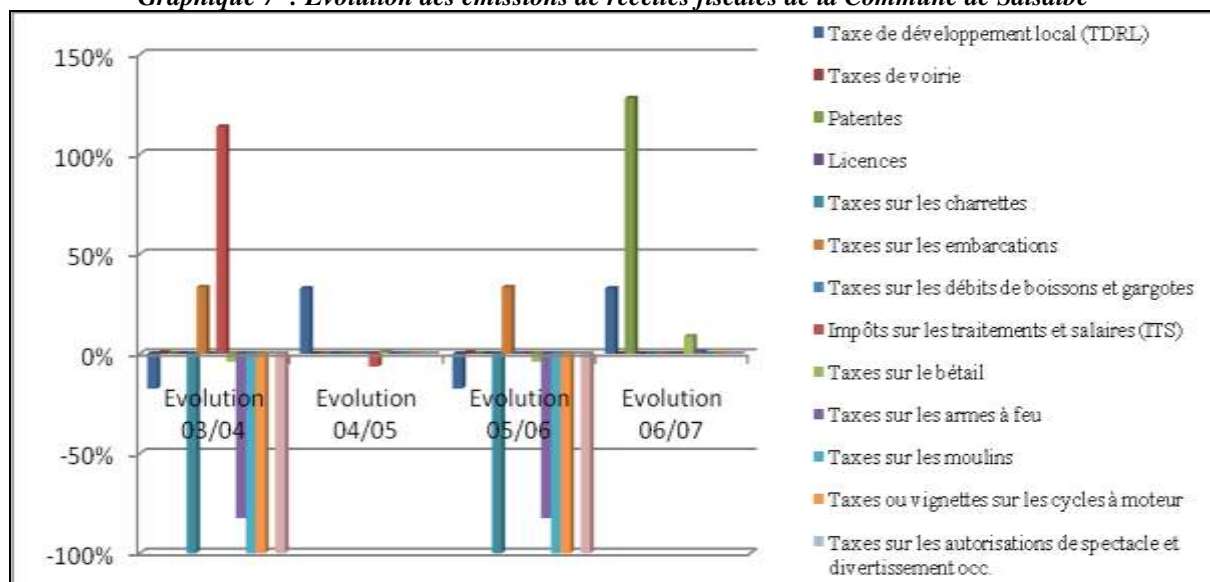
### 3.1.2.2 Niveau d'activités des services de recouvrement et perception des impôts, taxes et droits locaux

#### ⇒ Niveau d'activités des services de recouvrement

L'analyse de l'évolution des émissions de recettes laisse apparaître :

- une baisse de près de -25% en moyenne pour la période 2003-2004 ;
- une légère hausse pour se situer à 2% pour les années 2004-2005 ;
- une chute du taux d'émission des recettes qui situent pour la période 2005-2006 à -34% ;
- une légère reprise des émissions dont le taux moyen pour l'ensemble des recettes fiscales est de l'ordre de 12%.

**Graphique 7 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Salsabé**

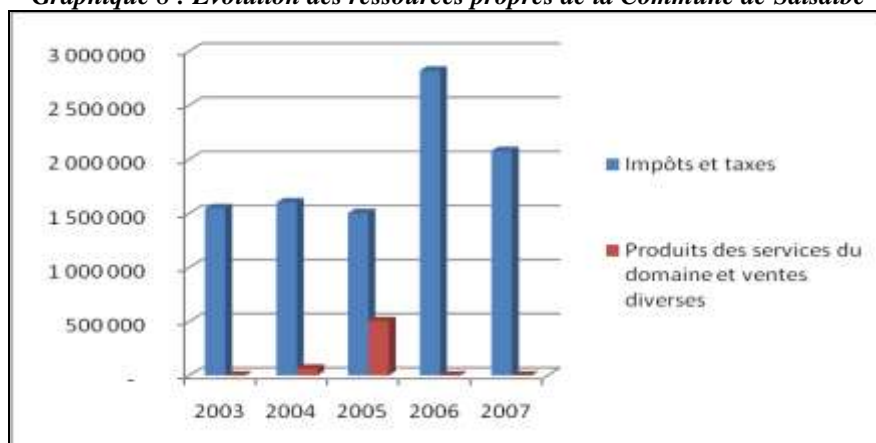


*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

#### ⇒ Recouvrement des recettes propres

Le recouvrement des ressources fiscales de la Commune incombe dans les faits au régisseur des recettes, qui travaille sous la responsabilité du receveur, comptable de la commune. Pour l'accomplissement efficace de sa tâche, il s'appuie sur les chefs de villages en vue d'assurer un recouvrement plus effectif des impôts, droits et taxes des contribuables recensés et figurant sur les rôles dûment établis. A cet effet, il a été institué un cahier de recouvrement au niveau de chaque village, détenu par le chef de village pour un suivi régulier des recouvrements.

**Graphique 8 : Evolution des ressources propres de la Commune de Salsalbé**



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

D'une manière générale, les recettes propres de la Commune de Salsalbé sont essentiellement constituées des impôts et taxes qui constituent d'ailleurs 75% des recettes fiscales de la Commune pour la période 2003-2007.

Cette situation s'explique par l'absence de redevances provenant de la gestion du domaine, telle que les droits de stationnement et les droits de place sur les marchés. Egalement, aucune redevance n'est enregistrée pour les prestations à caractère administratif. Ce qui dénote de l'existence d'un réel problème de gestion des produits des services du domaine et ventes diverses.

*La faiblesse de rendement des produits du domaine du patrimoine et des services, s'explique, selon les services techniques financiers de la localité par l'autonomie de gestion de la commune, notamment pour la gestion des redevances à caractère administratifs. En effet, pour cet aspect, le maire procède à une commande de reçus directement gérés au niveau de la Commune (soit par les services communaux, soit par l'adjoint du maire chargé de l'Etat civil), sans un dépôt préalable de valeur inactive au niveau de la perception. Ce qui réduit le moyen de contrôle des services de l'Etat sur la gestion des produits domaniaux.*

### 3.1.2.3 Evolution des recettes de 2003 à 2007

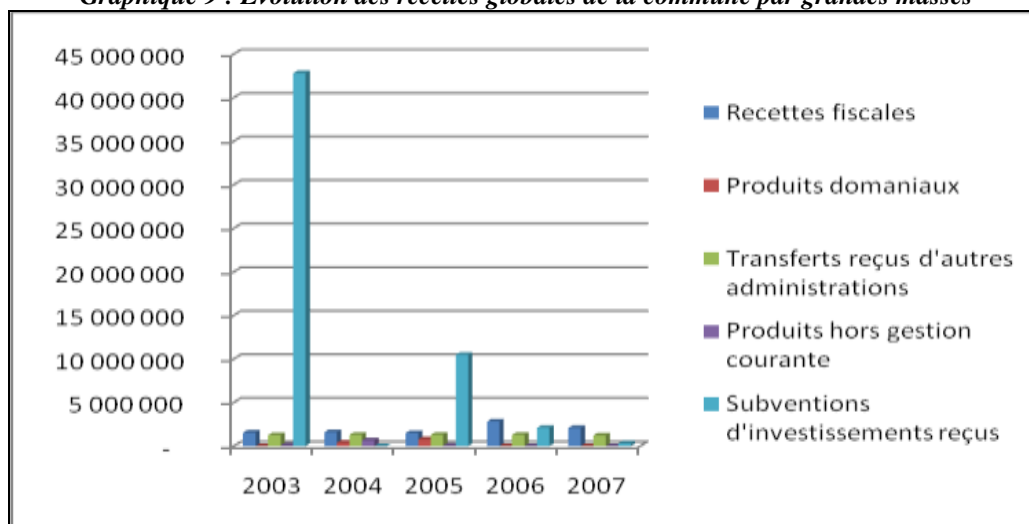
#### ⇒ **Recouvrement des recettes globales de la Commune**

L'analyse des recettes de la Commune fait ressortir l'importance des ressources de transfert, du fait de subventions d'investissement reçues en 2003 et dans une moindre mesure, en 2005. Elles constituent avec les impôts et taxes les seules sources de recettes significatives de la Commune rurale de Salsalbé. D'ailleurs le niveau de recouvrement des recettes de transfert influe de manière très nette sur l'importance annuelle des montants des ressources mobilisées.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les recettes fiscales sont caractérisées par la faiblesse des montants recouverts, qui à leur niveau maximal, n'atteignent pas 3.000.000 Fcfa (2006). Ceci ne favorise pas une bonne exécution des planifications budgétaires de la commune, d'autant plus qu'elle ne maîtrise pas son budget.



**Graphique 9 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses**

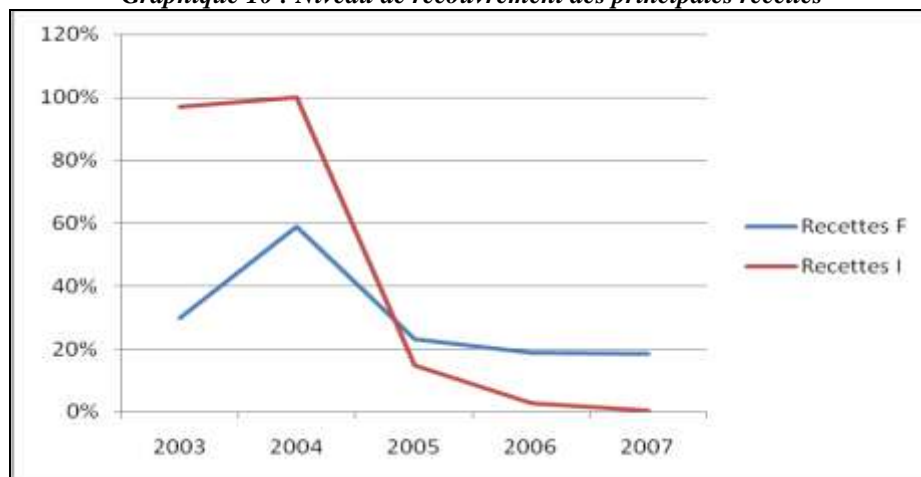


*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

**⇒ Niveau de mobilisation des ressources de la Commune**

L'analyse comparée des recettes montre que la commune a un faible niveau de maîtrise de son potentiel aussi bien de recettes de fonctionnement que celles d'investissement. En effet, le taux de recouvrement des recettes est en nette régression entre 2003 et 2007, aussi bien pour le fonctionnement que pour l'investissement, mais la constance demeure le faible niveau de maîtrise de son potentiel de ressources aussi bien internes que de transfert.

**Graphique 10 : Niveau de recouvrement des principales recettes**



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

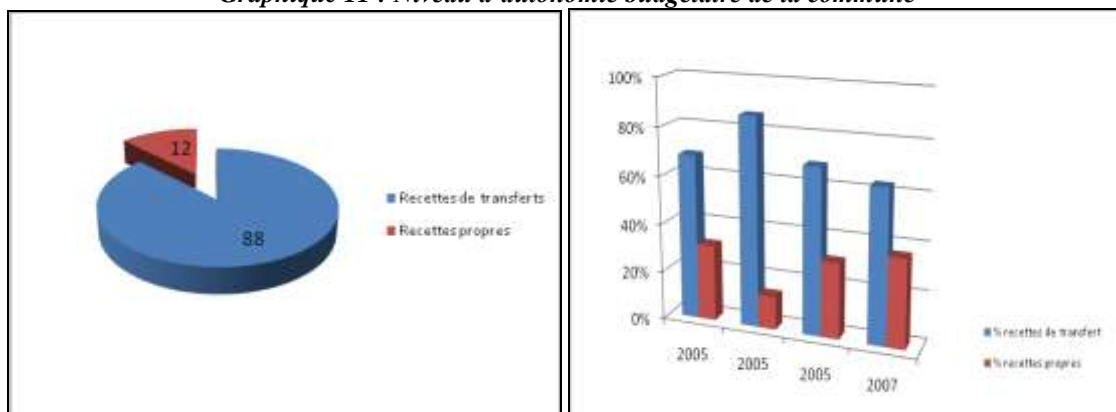
Ce taux de recouvrement qui est dans l'ensemble moyen, aussi bien pour le fonctionnement que les investissements, dénote d'un manque de rigueur dans la planification budgétaire ou d'un faible niveau de maîtrise du potentiel de ressources de la Commune.

**⇒ Niveau d'autonomie budgétaire de la Commune**

L'étude des données financières de la Commune montre l'importance des ressources de transfert qui représentent près de 88% en moyenne, des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement de la Commune rurale de Salsalbé pour la période 2003-2007. D'ailleurs, les

investissements importants opérés par la Commune sur son espace pour cette période proviennent des fonds de l'ANICT, alors que les montants investis par les organismes étrangers sont d'une manière générale faible pour cette période.

**Graphique 11 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune**



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

### 3.1.2.4 Indicateurs de performances de mobilisation des ressources

Une analyse fine des éléments budgétaires de la commune de Salsalbé permet de faire les constats suivants :

- au niveau des indicateurs de recettes per capita :
  - o une baisse importante des recettes totales rapportées à chaque habitant lesquelles sont passées de 8212 en 2003 à 593 en 2007: ce qui a réduit la capacité de la commune à prendre en charge les besoins des populations ;
  - o une faible contribution fiscale des populations au fonctionnement de la commune puisque l'apport moyen de chaque citoyen, le plus élevé est de 224 en 2007.

**Tableau 5 : Evolution des indicateurs de recettes per capita**

Indicateurs de recettes per capita	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Recettes totales/habitant	8212	630	2491	1051	593	<b>2596</b>
Recettes propres/habitant	278	290	393	477	342	<b>356</b>
Recettes fiscales/habitant	278	279	259	477	342	<b>327</b>
Produits du domaine du patrimoine et des services/habitant	0	11	133	0	0	<b>29</b>
TDRL/habitant	35	110	202	166	224	<b>147</b>
Recettes gérées par la Commune/habitant	278	279	393	477	342	<b>354</b>

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- au niveau des indicateurs de structures de recettes :

La prédominance des recettes de transfert sur les ressources propres de la Commune constitue un facteur limitatif de l'autonomie décisionnelle de la Commune de Salsalbé en matière d'investissement. Cette situation est d'autant plus paradoxale que le potentiel fiscal de la Commune est dans l'ensemble sous-exploité, notamment les produits des services et du domaine dont la gestion est du ressort direct de la Commune. D'ailleurs les recettes fiscales

de la Commune représente en moyenne 92% des recettes propres de la Commune, alors que les produits du domaine du patrimoine et des services représentent pour la même période, 7,6% des recettes propres de la Commune, du fait de l'important montant enregistré durant l'année 2005.

**Tableau 6 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Salsabé**

Structures des recettes de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
TDRL/recettes de fonctionnement	6,7%	17,4%	30,9%	23,8%	41,2%	<b>24,0%</b>
TDRL/recettes propres	12,4%	37,7%	51,4%	34,7%	65,3%	<b>40,3%</b>
Recettes propres/recettes totales	3,4%	46,1%	15,8%	45,4%	57,7%	<b>33,7%</b>
Recettes de transfert/recettes totales	96,6%	53,9%	84,2%	54,6%	42,3%	<b>66,3%</b>
Recettes fiscales/Recettes propres	100,0%	96,2%	66,1%	100,0%	100,0%	<b>92,4%</b>
Produits du domaine du patrimoine et des services/ Recettes propres	0,0%	3,8%	33,9%	0,0%	0,0%	<b>7,6%</b>
Recettes de fonctionnement/ Recettes d'investissement	6,7%	0,0%	35,6%	196,3%	1073,0%	<b>262,3%</b>
Recettes gérées par la Commune/ Recettes propres	100,0%	96,2%	100,0%	100,0%	100,0%	<b>99,2%</b>
TDRL/Recettes gérées par la Commune	12,4%	39,2%	51,4%	34,7%	65,3%	<b>40,6%</b>
Produits dom, Patri, Services gérés par commune/Recettes gérées par la Commune	0,0%	4,0%	33,9%	0,0%	0,0%	<b>7,6%</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

## **3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE**

### **3.2.1 Processus de budgétisation locale**

La mairie développe sa stratégie de communication en consultant les chefs de villages et leurs conseillers au cours des sessions comme la préparation et le vote du budget tel que stipulé dans la loi fondamentale de la décentralisation. Il s'agit des débats publics pour lesquels les populations ne sont pas présentes mais à côté des chefs de villages.

L'une des conséquences qui pourrait être tirée de cette situation est l'hypothèse basée sur les interprétations possibles à faire sur le refus des populations à payer les taxes instituées par la commune. Il est difficile d'établir la causalité directe d'autant les feuilles de présence n'ont pas été tenues pour ces débats publics et les comptes rendus sont sommaires.

L'adoption du budget de la commune obéit à un processus qui fait intervenir plusieurs acteurs. On peut distinguer trois phases :

**L'élaboration du budget** : Durant cette phase, les rôles nominatifs sont établis et une délibération du conseil communal vient sanctionner l'arrêt des rôles. L'état des rôles est envoyé à la tutelle pour approbation.

Des débats publics sont organisés avec les conseillers des villages, les chefs de villages et les différentes organisations. Au cours de ces rencontres les participants ont l'opportunité de se prononcer sur les investissements prévus et les orientations budgétaires. Les comptes rendus présentés lors du diagnostic sont très sommaires. Les discussions qui y sont notées ne

soulèvent aucune contradiction majeure. A la suite de ce processus, l'avant projet du budget est élaboré et présenté au conseil communal pour adoption.

**L'adoption et le vote du budget** : Le conseil communal se penche sur l'étude du projet de budget. La durée de la session est de 10 jours en général. Tous les budgets ont été votés à l'unanimité des membres présents. Les discussions ont surtout porté sur le recouvrement des recettes. Ces sessions d'adoption n'ont pas enregistré la participation des populations même si cette disposition est prévue par la loi.

**L'approbation de l'autorité de tutelle** : Après la session d'adoption, la commune a transmis à la tutelle dans un délai de 8 jours la délibération du conseil portant sur le budget, le compte rendu de la session et le PV de délibération. Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet dans les 30 jours qui suivent la transmission du dossier. Le dépôt de ces documents a fait l'objet d'un bordereau d'envoi avec accusé de réception à l'exception de cette année où la tutelle a délivré le récépissé. Cette disposition n'est pas explicite au vu de la loi qui parle de la délivrance d'un récépissé de dépôt délivré par l'autorité, seul document pouvant permettre de considérer le délai de 30 jours au-delà duquel, sans rejet ni approbation par l'autorité, le budget devient exécutoire.

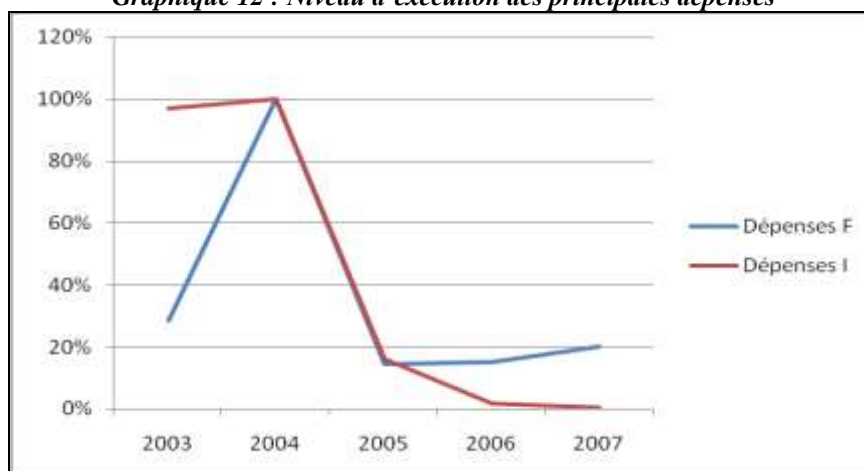
### **3.2.2 Qualité de la dépenses**

Les dépenses de la commune se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. La législation en matière de finances locales adopte le principe selon lequel les recettes existantes des collectivités territoriales doivent financer leurs dépenses.

#### **3.2.2.1 Evolution des dépenses totales**

L'étude du niveau d'exécution des dépenses de la commune de Salsalbé montre une faible maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, dont la tendance d'exécution suit d'une manière générale celle de recouvrement des grandes masses de recettes pour les années de référence de l'étude (2003-2007).

*Graphique 12 : Niveau d'exécution des principales dépenses*



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

L'analyse fine permet de faire les constats suivants :

- pour les indicateurs de dépenses per capita : une baisse sensible des dépenses rapportées à la population puisque les dépenses moyennes totales par habitant ont chuté de 8175 FCFA en 2003 à 644 F en 2007, ce qui est conforme à l'évolution des recettes globales de la commune. Tel est le cas de toutes les autres dépenses per capita qui ont presque toutes connu une baisse sur la période malgré la faiblesse de leur niveau. Les ressources financières affectées par la commune à la satisfaction des besoins de chaque habitant sont extrêmement faibles et sont en moyenne inférieures à 600 FCFA pour le fonctionnement et 2100 FCFA pour les investissements.

*Tableau 7 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita*

Indicateurs de dépenses per capita	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Dépenses totales/habitant	8 175	926	2 432	884	644	<b>2 612</b>
Dépenses de fonctionnement/habitant	481	679	477	643	593	<b>575</b>
Dépenses de structure/habitant	6 745	819	777	624	572	<b>1 907</b>
Dépenses d'investissement/habitant	7 695	247	1 955	241	51	<b>2 038</b>
Dépenses de services/habitant	1 431	106	1 655	259	72	<b>705</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

- pour les indicateurs de structures de dépenses: l'étude de la structure des dépenses de la Commune rurale de Salsalbé montre que les dépenses d'investissement ne représentent que 47% du montant total des dépenses de la commune pour la même période. Parallèlement, on note l'importance relative des dépenses de fonctionnement qui représente en moyenne 53% du total des dépenses de la Commune pour la période 2003-2007. Les charges de personnel représentent en moyenne 62% des dépenses de fonctionnement et sont en constante progression sur la période.

*Tableau 8 : Indicateurs de structure des dépenses de la commune rurale de Salsalbé*

Structures des dépenses de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Dépenses de fonctionnement/dépenses totales	5,9%	73,4%	19,6%	72,8%	92,1%	<b>52,8%</b>
Dépenses de structure/dépenses totales	82,5%	88,5%	31,9%	70,7%	88,8%	<b>72,5%</b>
Dépenses d'investissement/dépenses totales	94,1%	26,6%	80,4%	27,2%	7,9%	<b>47,2%</b>
Dépenses de services/dépenses totales	17,5%	11,5%	68,1%	29,3%	11,2%	<b>27,5%</b>
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	66,0%	41,9%	58,3%	54,2%	91,4%	<b>62,4%</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

### 3.2.2.2 Structure et évolution des dépenses de fonctionnement par principales composantes

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement de la Commune de Salsalbé révèle qu'elles sont principalement composées de trois rubriques :

- **fonctionnement propre de la mairie** : cette rubrique constitue la plus importante part du budget des dépenses de fonctionnement de la mairie avec un pourcentage de 67% ;

- **fonctionnement de service aux populations** concerne 7% du montant total des dépenses de fonctionnement exécutées par la mairie sur la période de référence de l'étude ;
- **autres dépenses de fonctionnement** : elles se structurent en dépenses au profit des structures déconcentrées de l'Etat et autres dépenses de gestion courante et représentent 26% des dépenses totales de fonctionnement.

➤ **Salaires du personnel et autres**

L'analyse de la situation des charges de personnel de la commune sur une période de référence de cinq années (2003-2007), montre qu'elle représente, en moyenne 91% des dépenses de fonctionnement propres et 61% des dépenses de fonctionnement de la Commune de Salsalbé. Les charges du personnel comprennent les rémunérations principales, les rémunérations du personnel non titulaire et les charges sociales de prévoyance. Une analyse plus fine montre qu'elles restent dominées par les rémunérations du personnel titulaire qui représentent en moyenne 83% pour les cinq années de référence de l'étude.

➤ **Matériels et fournitures**

Les matériels et fournitures qui représentent 6,2% des dépenses de fonctionnement et 9,2% des dépenses de fonctionnement propres de la mairie, comprennent les combustibles et lubrifiants et les fournitures de bureau stockées utilisés par la mairie, ainsi que les fournitures, livres et matériels scolaires. La désagrégation des postes de dépenses montrent une faible prise en compte des fournitures, livres et matériels scolaires et des fournitures de bureau qui n'ont été budgétisés que pour une année, avec respectivement 100.000 FCFA pour les fournitures de bureau et 265.500 FCFA pour les fournitures scolaires en 2006.

➤ **Entretien du patrimoine**

Les dépenses d'entretien du patrimoine n'ont pas été budgétisées pour la période de référence de l'étude.

➤ **Promotion socio-économique**

La promotion socio-économique s'inscrit globalement dans les services offerts par la commune à la population, elle se structure en charge d'organisation des fêtes officielles et appui aux organismes. Elle est essentiellement orientée vers l'appui aux organismes qui représente 90% du budget alloué à cette rubrique durant la période 2003-2007. L'organisation de fêtes officielles est très faible et n'a été opéré que sur une année, en 2007 pour un montant de 100.000 FCFA.

### 3.2.2.3 Evolution des dépenses d'investissement

L'étude de la structure des dépenses d'investissement de la commune de Salsalbé sur les cinq années de référence de l'étude (2003-2007) montre qu'elles sont exclusivement constituées des travaux de construction de bâtiments collectifs et des acquisitions de matériels. Egalement, l'analyse des indicateurs de dépenses de la commune révèle la part relativement

faible que représentent les dépenses d'investissement sur les dépenses totales, de l'ordre de 47%. En outre, la tendance globale est régressive, ce qui réduit d'année en année le quota moyen alloué à la commune pour chaque habitant en matière d'investissement qui passe de 7695 FCFA en 2003, à 51 FCFA en 2007.

### 3.2.2.4 Evolution des éléments d'équilibre financier

L'analyse des équilibres financiers révèle une nette progression des dépenses de fonctionnement en 2007 par rapport à 2003. Cette situation se traduit par une baisse de la capacité d'autofinancement des investissements par la commune, notamment pour l'année 2007, où la commune a enregistré un déficit de l'ordre de -308.127 FCFA. Ceci se matérialise par une baisse de la capacité d'autofinancement des investissements, avec un rapport autofinancement des investissements sur dépenses totales d'investissement qui est en nette régression.

*Tableau 9 : Tableau des équilibres financiers de la commune*

<b>EQUILIBRES FINANCIERS</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Recettes réelles de fonctionnement	2 879 250	3 611 275	3 780 773	4 109 654	3 288 865
Dépenses réelles de fonctionnement	2 674 050	3 892 436	2 758 474	3 795 559	3 596 992
<b>Epargne brute/nette</b>	<b>205 200</b>	<b>-281 161</b>	<b>1 022 299</b>	<b>314 095</b>	<b>- 308 127</b>
Recettes propres réelles d'investissement	0	0	0	0	0
Recettes réelles d'investissement	42 806 250	0	10 634 148	2 093 508	306 525
<b>Capacité d'autofinancement des investissements</b>	<b>205 200</b>	<b>-281 161</b>	<b>1 022 299</b>	<b>314 095</b>	<b>-308 127</b>
Recettes totales d'investissement (y compris prélèvement)	43 011 450	-281 161	11 656 447	2 407 603	-1 602
Recettes propres/dépenses de fonctionnement et d'entretien	57,77%	42,72%	82,37%	74,23%	57,69%
Dépenses réelles totales d'investissement	42 806 250	1 412 585	11 311 975	1 420 478	306 525
<b>Epargne nette/Recettes de fonctionnement</b>	<b>7,13%</b>	<b>-7,79%</b>	<b>27,04%</b>	<b>7,64%</b>	<b>-9,37%</b>
Recettes totales d'investissement/dépenses totales d'investissement	<b>100,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>94,01%</b>	<b>147,38%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Capacité d'autofinancement des investissements/dépenses totales d'investis.</b>	<b>0,48%</b>	<b>-19,90%</b>	<b>9,04%</b>	<b>22,11%</b>	<b>-100,52%</b>
Ecart recettes totales d'investissement - dépenses totales d'investissement	0	-1 412 585	-677 827	673 030	0

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

### 3.2.2.5 Respect des principes et règles en matière de gestion des finances et de la comptabilité publique locale

En matière de finances locales et de comptabilité publique, les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses pour chaque rubrique. L'étude du rapport recettes propres sur dépenses de fonctionnement montre une légère prédominance des dépenses de fonctionnement sur les recettes collectées par la commune dans le cadre de ses ressources propres, notamment pour les années 2004 et 2007. Egalement, les dépenses d'investissement dépassent légèrement les recettes d'investissement pour l'année 2004. Cette situation est exacerbée par l'absence de recettes propres d'investissement malgré l'épargne nette globalement positive dégagée sur les recettes de fonctionnement.

### **3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales**

#### 3.2.3.1 Stock d'infrastructures public de compétences communales

L'utilisation des outils MARP tels que la carte sociale, les fiches de collecte village, ainsi que les entretiens avec des personnes ressources, ont permis d'apprécier le niveau d'équipement des différentes localités de la commune. Le diagramme de flux effectué dans le village de Toboro a permis d'apprécier l'aire de polarisation de ces équipements et a fait ressortir les types d'échanges entre les différentes localités immédiates et lointaines.

#### ⇒ **Equipements administratifs**

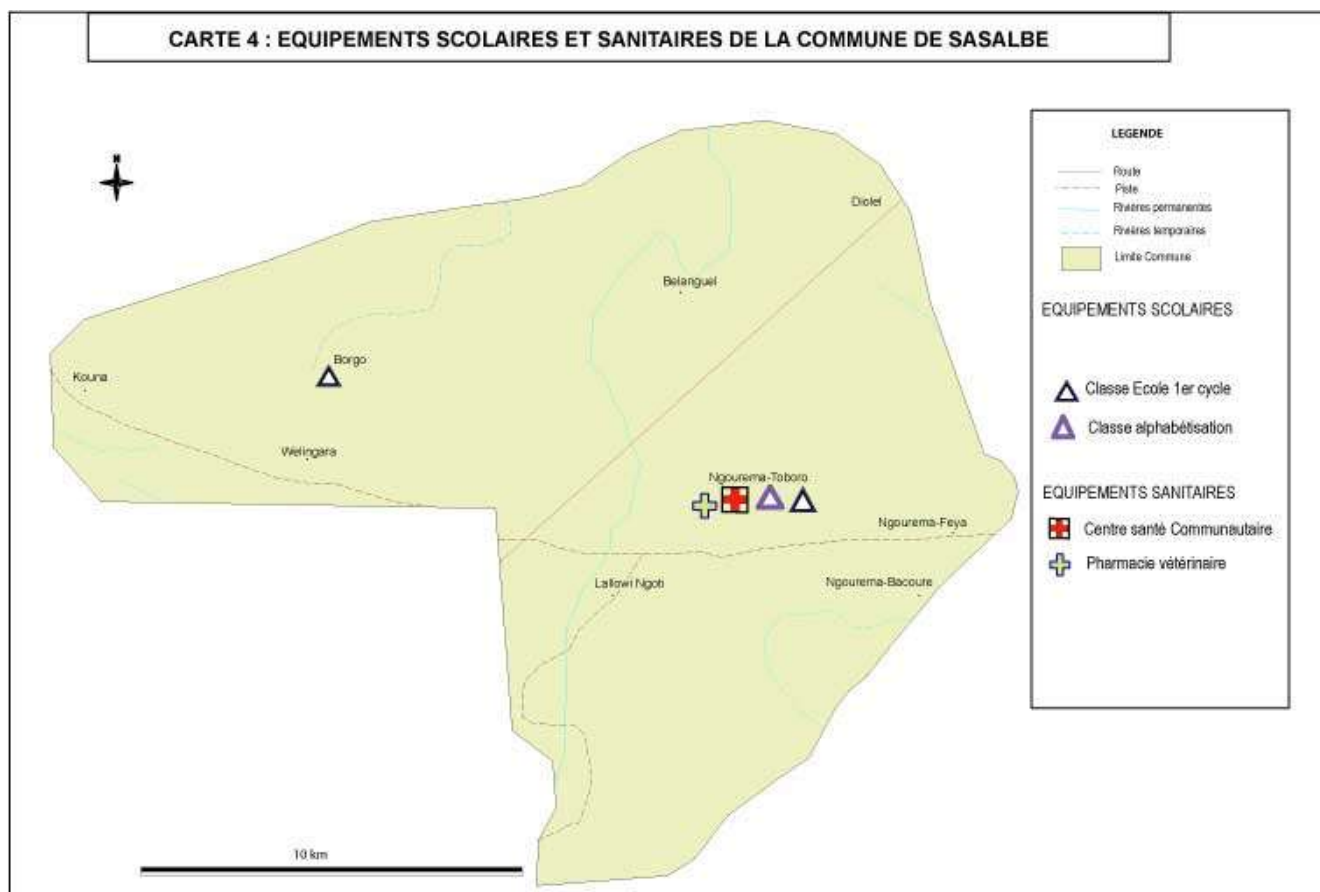
La commune est dotée d'un seul équipement à caractère administratif, il s'agit du siège du Conseil communal, installée au village de Ngourema Toboro chef lieu de la commune. Elle est composée d'une grande salle de réunion à la quelle fait face un petit bâtiment de deux pièces presque en ruine. La grande salle de réunion est équipée d'une bibliothèque de deux battants, d'une table et de quelques chaises en bois. C'est un endroit très faiblement entretenu qui se trouve dans un état de délabrement assez avancé. Dans la cour on aperçoit un petit espace, entouré d'une clôture en banco, qui sert de toilette

#### ⇒ **Equipements éducatifs**

La commune de Salsalbé est très faiblement dotée avec seulement quatre équipements éducatifs :

- l'école fondamentale de premier cycle de Ngouréma Toboro est construite en 1960 ;
- l'école fondamentale de premier cycle de Borgo ;
- le centre d'éducation pour le développement de Kouna d'une superficie de 30 m<sup>2</sup> se trouve dans un état de délabrement avancé ;
- le centre alpha de Ngouréma Toboro construit en banco occupe une superficie de 70 m<sup>2</sup>.





L'analyse de la carte des équipements sociaux met en exergue le déséquilibre dans la répartition des équipements éducatif qui se traduit dans l'espace par une forte concentration à Toboro. Ainsi, le niveau de satisfaction en service éducatif reste très faible, notamment dans la partie Ouest de la commune. Les caractéristiques du patrimoine éducatif se présentent comme suit :

- les équipements sont composés en majorité d'école de 1<sup>er</sup> cycle ;
- 5 parmi les 8 écoles bénéficient de 3 salles de classes et le reste de 6 salles de classes ;
- l'état des édifices est dans l'ensemble mauvais car construit généralement en semi dur ;
- l'école de Toboro est plus équipée, malgré son faible niveau de fonctionnalité.

#### ⇒ **Equipements sanitaires**

Le centre de santé communautaire (CSCOM) de Ngouréma Toboro est l'unique équipement sanitaire de la commune, il est faiblement équipé et dispose d'un personnel médical très insuffisant qui se réduit à une matrone. L'analyse de la carte montre le faible niveau de desserte de la commune en service sanitaire. La situation est plus préoccupante dans la partie Ouest, où se trouvent les villages les plus excentrés de la commune, notamment Wélingara qui a une forte concentration démographique.

Les équipements et infrastructures socio communautaires ont des aires d'influences qui ne dépassent pas le territoire communal. Par ailleurs, le CSCOM accueille de moins en moins les populations communales du fait de son faible niveau de fonctionnalité ; ces dernières sont

plutôt attirées par les centres de Mourra, Ouro Modi et Mopti où les services offerts sont meilleurs.

La santé animale est assurée par l'existence d'une pharmacie vétérinaire, à Ngouréma Toboro, financée et équipée par le GRAT pour le compte de l'Association des éleveurs dénommée « Kaldal et Kawral ». Le parc de vaccination de Wélingara est actuellement non fonctionnel.

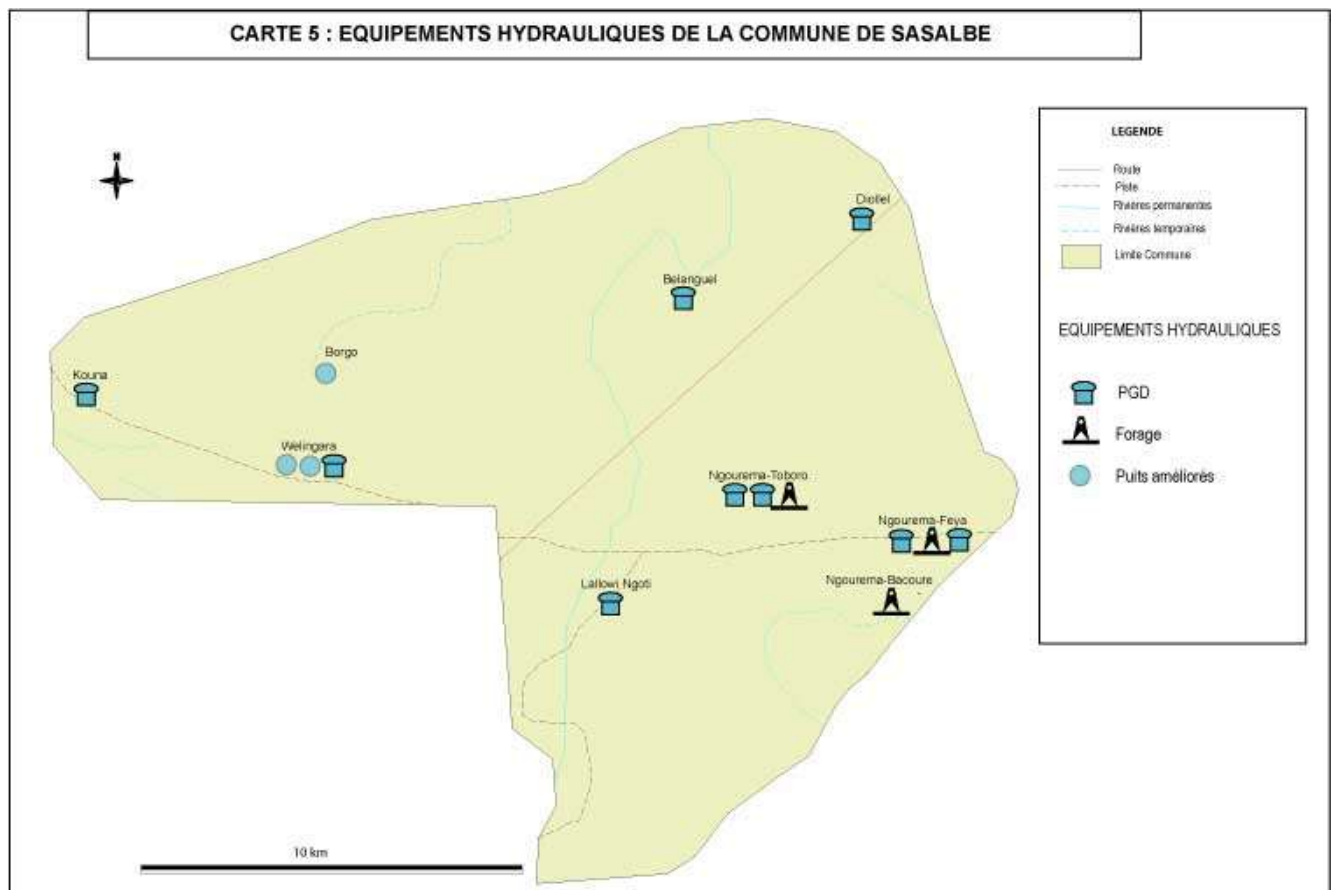
Les caractéristiques des équipements sanitaires sont :

- l'édifice, construit en semi dur, a une dimension relativement modeste ;
- il se caractérise par un mauvais niveau de fonctionnalité.

#### ⇒ Equipements hydrauliques

Les équipements hydrauliques recensés à Salsalbé sont de natures diverses, on distingue :

- les PGD sont au nombre de 09 avec un niveau de fonctionnalité moyen ;
- les forages, avec une profondeur moyenne de 45mètres sont au nombre de trois dont un en panne, il s'agit de celui de Toboro ;
- les puits améliorés au nombre de trois sont profonds de 8 mètres en moyenne.



En se référant à la carte ci-dessus on constate que tous les villages de la commune sont équipés en ouvrages hydrauliques ; mais ceux-ci sont beaucoup plus importants dans la partie Est de la commune, notamment à Toboro et Feya. Dans l'ensemble, le réseau d'adduction

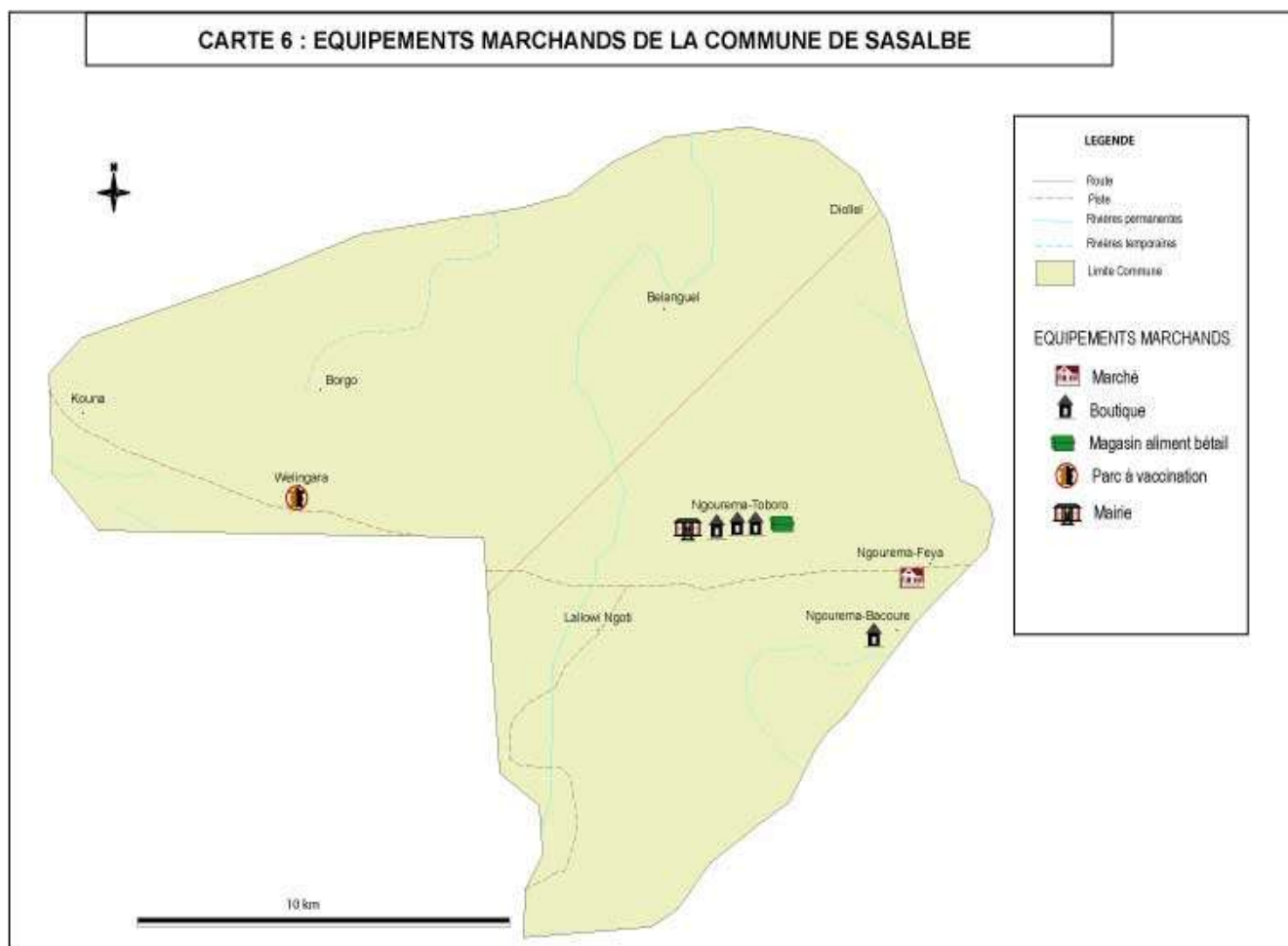
d'eau potable est défectueux, car les points d'eau sont insuffisants et en plus sont relativement modeste. En effet, les populations profitent de la présence de cours d'eau pour palier les carences en eau potable, surtout pour les activités domestiques, et l'abreuvement du bétail.

#### ⇒ **Equipements marchands**

L'exploitation des fiches de collecte a permis d'identifier un certain nombre d'équipements socio-économiques dans la commune de Salsalbé. La combinaison de ces informations avec la carte sociale Toboro a permis de localiser ces équipements. Les équipements marchands recensés dans la commune de Salsalbé sont constitués de points d'activités et d'un petit marché hebdomadaire.

- Les points d'activités économiques sont mis en place par des particuliers dans le but de développer des activités marchandes. Il s'agit de boutiques, au nombre de quatre (04), spécialisées à la vente de produits alimentaires divers et cosmétiques. Deux boutiques sont de grandes envergures, occupant des superficies de 10 à 12 m<sup>2</sup>, avec des chiffres d'affaires journalières de 10 000 à 15 000 francs selon les périodes, soit annuellement 4 562 500 francs.
- Le marché hebdomadaire qui se tient tous les lundis est de faible envergure, il accueille des populations de Salsalbé et des communes voisines. Les échanges concernent divers types de produits : agricole, halieutiques, bétail et autres produits dérivés de l'élevage, etc.

L'analyse de la carte ci-après montre une forte disparité entre la partie Est, à Toboro notamment, qui concentre l'essentiel des équipements marchands ; et la partie Ouest où les équipements sont inexistantes.



### ⇒ Autre équipement

La commune de Salsalbé est dotée d'un magasin pour le stockage des aliments de bétail. Cet équipement, implanté à Toboro, est mis en place avec l'appui du GRAT en faveur de l'association « Kaldal et Kawral » des éleveurs. Le magasin est toujours fonctionnel, il est utilisé pour la vente d'aliments de bétail.

#### 3.2.3.2 Besoins d'investissement complémentaires

Suite au diagnostic réalisé dans la commune rurale de Salsalbé portant sur les investissements et les besoins en services sociaux, différentes contraintes ont été identifiées et une formulation des priorités en matière d'accès à ces services sociaux a été faite par les populations. Les besoins prioritaires énumérés par les populations sont :

- le désenclavement de la commune pour faciliter les déplacements ;
- l'amélioration des services de soins et mises en place de nouveaux centres de santé ;
- l'aménagement d'équipements marchands pour mieux écouler les produits locaux et réduire les pertes des produits périssables ;
- l'amélioration de la qualité et renforcement des points d'approvisionnement en eau potable ;
- le renforcement du système éducatif ;
- la mise en place de parc de vaccination pour le bétail.

### **3.2.4 Production et circulation de l'information**

L'étude du circuit de l'information entre la mairie et la perception suit la tendance générale du suivi d'exécution du budget. Ce suivi ne se fait qu'au niveau des recettes à travers les étapes suivantes :

- l'élaboration du plan de trésorerie ;
- l'existence et l'utilisation des fiches de comptabilité de l'ordonnateur de recettes ;
- l'établissement des ordres de recettes par type.

La spécificité du Cercle de Mopti est l'inexistence de régie des dépenses au niveau des communes. Les dépenses sont d'une manière générale gérées par le régisseur des dépenses du cercle établi à Mopti. Cette situation entraîne l'absence de pièces justificatives, et/ou son retard d'obtention au niveau des communes du Cercle.

### **3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget**

Les aléas de gestion budgétaire peuvent s'observer qu'au niveau des recettes de fonctionnement, notamment celles émanant directement de la mairie à savoir les produits des services du domaine et ventes diverses. Le problème qui se pose à ce niveau est l'absence de dépôt de valeur inactive au niveau de la perception, entravant toute possibilité de contrôle de l'exécution du budget dans ce secteur par l'autorité administrative de tutelle.

Quant aux autres types de recettes, le contrôle de légalité est effectué par la perception par le biais des fiches comptables remises par le percepteur et qui constitue la valeur inactive des recettes de la commune préalablement évaluées.

## **3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER**

Le diagnostic des ressources de la Commune de Salsabé a révélé des insuffisances, notamment :

- la prédominance de la TDRL sur les autres sources de recettes fiscales ;
- le faible niveau de rendement des produits du domaine ;
- l'absence d'identification de nouvelles sources de recettes ;
- le défaut de recensement exhaustif des principales ressources de la commune.

## IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE

### 4-1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Le potentiel du développement local de la commune s'apprécie en termes de capital naturel et social.

#### ⇒ Un potentiel naturel

La commune est nantie en ressources naturelles riches et diversifiées, qui constituent un atout de taille en termes de développement économique local :

- la surface agricole utile, dominée par les plaines inondables, est très étendue ; d'ailleurs, le potentiel aménageable est insuffisamment mis en valeur ;
- la commune de Salsalbé dispose d'un pâturage très convoité par le bétail, il s'agit des bourgou qui attire chaque année des éleveurs issus des zones sèches ;
- concernant les ressources hydriques, la commune à l'avantage de sa position riveraine avec le Niger et de son affluent le Diaka qui procurent des ressources halieutiques ;
- il est important de souligner que la commune, à travers ces ressources, dispose d'une énorme potentialité fiscale qui se manifeste par le payement de droit d'accès aux bourgoutières exigé aux transhumants étrangers.

#### ⇒ Des ressources humaines

La commune de Salsalbé dispose d'un important potentiel en ressources humaines. Ces dernières sont constituées ainsi :

- la jeunesse de la population fait montre d'une disponibilité de bras valides pour la réalisation des activités potentielles de la commune ;
- le tissu associatif fortement tissé est porteur d'initiative entrepreneuriale ;
- l'appui/conseil constant des agents des services techniques de l'Etat qui accompagnent la collectivité dans ses projets.

### 4.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPEMENT LOCAL

L'économie locale repose sur les activités primaires que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. D'une manière brève, l'économie locale se résume ainsi :

- la riziculture dans les vastes plaines inondables ;
- la pratique des cultures hivernales et du maraîchage ;
- la pêche sur les mares et les bras des fleuves Niger et Diaka : le Mayo Kouna, le Bouroudhé, le Mayo Sango, le Koulé Kagna, le Fakolewel, le Mayel Sango, le Mayo Diboli, et Koulé Gnagné le Mayo Kouna, le mayo Ballel, le Kagnawol, etc.
- l'élevage qui s'appuie sur un cheptel important et l'existence de pâturages très convoités par le bétail.

Le développement local est, entre autres, caractéristique du point de vue du dynamisme associatif, qui est en quête de moyen financier ; mais aussi en terme de flux commerciaux intenses et productifs, qui souffre de l'absence de marché de grande envergure dans le territoire communal.

#### **4.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES**

Le diagnostic a révélé que la plupart des équipements socio-communautaires ont une aire de polarisation qui ne dépasse pas les limites de la commune.

- le CSCOM de Ningari ne polarise principalement que les villages de la commune ;
- les établissements scolaires de Sougui polarisent la quasi totalité des villages environnants ;
- l'analyse du diagramme des flux a révélé l'existence de flux hydrauliques entre Sougui et les villages environnants ;
- le marché de Ningari, qui abrite l'une des foires les plus dynamiques du cercle de Bandiagara, a une importante aire de polarisation. Il reçoit, outre les commerçants et acheteurs venus du cercle, d'autres en provenance de Douentza, de la commune de Bamba, de Mopti, etc.
- sur le plan de la communication, l'insuffisance des pistes rurales renforcement l'enclavement de certains villages comme Amalla-Guiné, Amalla-Ditanga, Omonia, Konguiri, etc.

#### **4.4. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL**

##### **⇒ Sur le plan institutionnel**

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel se traduisent en termes de :

- non respect de la périodicité de la tenue des sessions ordinaires (réunions se tenant à des intervalles réduites) ;
- contenu des procès verbaux non conforme à la légalité ;
- élaboration de manière irrégulière des réunions du conseil ;
- commissions techniques non opérationnelles ;
- mauvaise gestion des documents de la mairie ;
- mauvaise tenue de la comptabilité matière du patrimoine physique communal.

##### **⇒ Sur le plan de l'économie locale**

L'analyse des contraintes de l'économie locale permet de voir sous l'angle sectoriel toutes les potentialités existantes en faisant ressortir les limites de leur exploitation. Il consiste aussi à explorer les pistes potentielles laissées pour compte, les valoriser pour en faire de véritables leviers de développement local

##### **➤ En termes d'identification et d'exploitation des potentialités économiques locales**

Les potentialités de l'économie locale se situent à deux niveaux :

- d'une part l'optimisation de l'exploitation des potentialités primaires : agriculture, pêche et élevage ;
- d'autre part la valorisation et l'incitation de la production non seulement du secteur primaire, mais aussi des activités extra-halio-agropastorales (activités marchands, artisanat, tourisme, etc.).

Sur le plan de l'optimisation de l'exploitation du secteur primaire, le diagnostic des contraintes des 20 villages de Sio à l'aide des fiches de collecte, permet de camper les contraintes de l'économie locale sur trois facteurs importants :

- **facteur naturel** : insuffisance d'eau due aux aléas climatiques et non maîtrise des ressources hydriques : en cas de forte pluviométrie l'eau à tendance à durer dans les plaines rizicoles retardant ainsi les activités ; alors que le déficit pluviométrique entraîne un retrait précoce des crues ; l'élevage et la pêche sont aussi gravement affectée par ce phénomène. Nécessité de renforcer la politique de maîtrise d'eau à travers les barrages, digues ou même pluies artificielles ;
- **facteur technique** :
  - o insuffisance de matériel de production et utilisation archaïque de celle-ci. Octroie de bœufs de labour, de charrues, de chevaux, de matériel de pêche, mais aussi forte orientation sur les techniques modernes agricoles et piscicoles ;
  - o absence de cadre pour la promotion et la vulgarisation du savoir faire local (technique de transformation de l'huile extraite du poisson et de l'arachide). Regrouper et encadrer les populations pour la mise en valeur des techniques de production locale.
- **facteur financier** : Pauvreté des ménages, par conséquent carence de moyens pour le financement des activités spécialisées.

Sur le plan de la valorisation et de l'incitation de la production locale, les contraintes sont :

- **l'enclavement de la commune** qui limite les possibilités de rencontre et de concertations entre les populations, le développement des activités commerciales et par conséquent le développement local ;
- **l'insuffisance des moyens de communication** et l'absence de réseau téléphonique qui porte atteinte aux activités communautaires ;
- **absence de politique de promotion** et de développement de l'artisanat et la faible cohésion des acteurs de ce secteur ;
- **problème d'accompagnement des structures associatives économiques** : coopératives de maraîchage, d'embouche et de pêche. Le renforcement d'appui technique, financier et organisationnel à ces structures s'avère indispensable pour fructifier les potentialités économiques.

### ➤ **En termes de dynamisme des activités économiques et de promotion de l'entreprenariat local**

Le secteur agro-pastoral, l'artisanat et la pêche sont les activités de base sur lesquelles toutes les initiatives d'entreprenariat local prennent appui. Il s'est avéré que toutes les initiatives d'entreprenariat sont campées sur l'embouche bovine et le maraîchage. Il s'agit



particulièrement de commercialisation de ces produits en général. Les initiatives entrepreneuriales ont pour handicap :

- les faibles recettes générées ;
- le personnel très limité ;
- l'inexistence de registre de commerce et de comptabilité ;
- le type de local et de standing global pas adéquat à la plus petite entreprise.

Ces activités entrepreneuriales ne dépassent guère le stade d'AGR (activité génératrice de revenu). Ce sont en réalité d'initiatives très incertaines en termes d'évolution et de pérennisation.

➤ **En termes de promotion du partenariat et de la coopération décentralisée**

La commune de Salsalbé dispose d'un potentiel important en matière de partenariat. Au total, cinq partenaires au développement ont véhiculé des projets à travers le canal du tissu associatif, du conseil communal et des services techniques décentralisés. Les domaines d'intervention concernent essentiellement l'éducation, la santé, l'agriculture, la pêche et les micro-projets dans le cadre du maraîchage.

En matière de coopération décentralisée, on constate que la commune de Salsalbé ne bénéficie pas encore de partenariat avec une commune jumelle.

⇒ **Sur le plan financier**

Le diagnostic des ressources de la Commune de Salsalbé a révélé des insuffisances, notamment :

- la prédominance de la TDRL sur les autres sources de recettes fiscales ;
- le faible niveau de rendement des produits du domaine ;
- l'absence d'identification de nouvelles sources de recettes;
- le défaut de recensement exhaustif des principales ressources de la commune.

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : PATRIMOINE D'INFRASTRUCTURES DE COMPETENCE COMMUNALE**

**ANNEXE 2 : TABLEAU DES RECETTES ET DEPENSES DE LA COMMUNE DE 2003 A 2007**